



BULLETIN TRIMESTRIEL DE LIAISON DE L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU ENTRE LES SURVIVANTS ET LEURS FAMILLES
2, rue Chauchat - 75009 Paris - Tél. : 01 45 23 39 99 - E-mail : amicaledachau.france@gmail.com

N°764

78^e année

Octobre à décembre 2023

2024 et 2025 : les nombreux défis

Pour les associations de mémoire dont nous faisons partie, 2024 et 2025 sont annonciatrices de nombreux défis à relever. Encouragés par la mission nationale à vocation interministérielle qui prend la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) – et dont la mission est la préparation, l'organisation et la promotion du cycle commémoratif d'ensemble du 80^e anniversaire de la Libération, à l'échelle de l'ensemble du pays –, de multiples projets voient le jour et mettent à contribution notre Amicale.

Le congrès 2024 programmé à Compiègne les 29 et 30 juin 2024, point de départ du trajet mémoriel du Train de la Mort de Compiègne à Dachau du 1^{er} au 5 juillet 2024, un projet de pèlerinage à Dachau pour les commémorations de mai 2025, le congrès 2025 programmé à Bagnères-de-Luchon en juin 2025, les nombreuses attentes soulevées en province par notre exposition et les nombreux projets portés par nos représentations régionales, constituent un vivier d'activités inégalé jusqu'ici. Il faut encore y ajouter les contributions que notre Amicale devra apporter aux projets portés par l'Union des Associations de Mémoire des Camps Nazis, et les réponses aux demandes susceptibles d'être émises par le Mémorial de Dachau.

Pour tous ces projets, l'obtention de subventions demeure une priorité. Une affectation exceptionnelle de fonds propres sera proposée au Conseil d'Administration et un appel aux dons de nos adhérents et sympathisants est d'ores et déjà lancé. Mais avant tout, nous aurons besoin de ressources humaines, dont vous, adhérents, constituez le principal vivier. Il sera donc fait appel à votre aide très rapidement.

Cette mobilisation extrême de toutes les instances autour du 80^e anniversaire du débarquement des Alliés en juin 1944 et de la libération des camps de concentration et d'extermination en 1945, est d'abord motivée par la proxi-

mité de la disparition inévitable des derniers survivants, témoins de la Seconde Guerre mondiale et de ses atrocités, et auxquels nous voulons rendre tous les hommages qui leur sont dus.

Elle est tout aussi motivée par les dangers nombreux qui obscurcissent la vision du monde libre et en paix héritée de l'après-guerre, et contre lesquels les forces démocratiques doivent repartir en résistance. Affrontement des blocs géopolitiques, conflits armés aux portes de l'Europe et au Proche-Orient, mondialisation aux effets pervers, regain de l'antisémitisme et de la xénophobie, retour sans précédent des extrêmes droites dans nos démocraties, sont autant de signaux d'alerte qui appellent à la vigilance par la référence à la Mémoire et aux serments des anciens déportés. Cette nouvelle bataille exige aussi de nos démocraties qu'elles agissent avec davantage d'union, de discernement, d'attention et de justice sociale pour ne pas offrir le flanc à leurs ennemis.

Toute la connaissance historique et toutes les valeurs que nous portons, en qualité de membres de l'Amicale de Dachau, doivent être mises au service de cet objectif : guider les générations de demain et interpeller les décideurs de notre avenir lorsque nécessaire. Tout cela est encore possible.

Je vous adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024, vœux de paix pour notre monde, vœux de santé et vœux de bonheur dans vos familles.

Dominique BOUEILH,
président

Sommaire

Congrès et pèlerinage 2024

De Compiègne à Dachau, 80^e anniversaire du Train de la Mort, pages 2 à 6

Comité International de Dachau

Entretien avec Gabriele Hammermann, directrice du Mémorial de Dachau, pages 7 et 8

UAMCN (Union des Associations de Mémoire des Camps Nazis)

Cérémonie d'officialisation de l'UAMCN, pages 9 et 10

Rencontre bisannuelle de l'UAMCN et colloque, pages 10 et 11

Assemblée Générale, pages 12 à 15

Événements régionaux

Le résistant Jean Lafaurie décoré pour ses 100 ans, page 16

Jean Samuel, notre vice-président d'honneur, célèbre ses 100 ans, pages 16 et 17

Nous y étions..., pages 18 à 21

Expo Dachau, page 21

Histoire

Les kommandos de Dachau : Munich-Riem, pages 22 et 23

Le drame du Perrier à Beynat, page 24

La Corderie Royale de Rochefort, pages 25 et 26

Été 1940 – Un opérateur radio à l'hôpital de Thouars, page 26

Biographies

Marcelle Pardé, page 27

Nos peines, pages 28 et 29

Littérature, page 30

CONGRÈS ET PÈLERINAGE 2024

Projet mémoriel

TRAIN DE LA MORT

Convoi n° 7909 de Royallieu à Dachau

2 juillet 1944 – 5 juillet 1944

Dans notre précédent bulletin (voir en pages 11-13 du n°763), nous avons commencé à évoquer la commémoration du 80^e anniversaire du Train de la Mort et le projet que nous souhaitons mettre en place à cette occasion. Pour rappel, le projet comportera deux phases : d'abord un congrès à Compiègne, puis un circuit mémoriel depuis Compiègne jusqu'à Dachau. Il vous est possible de participer à l'ensemble du projet, ou à l'une des deux phases

uniquement. Nous vous présentons ci-après un programme plus précis pour chacune des deux phases. Les dates sont d'ores et déjà fixées, mais le programme est encore susceptible d'évoluer et de se préciser. Néanmoins, nous lançons sans plus attendre les inscriptions – **une réponse vous est demandée pour le 15 mars 2024 au plus tard** – afin d'assurer la bonne organisation et le bon déroulement du projet. Toutes les précisions nécessaires vous seront apportées au fil de l'eau.

PHASE 1 – Congrès 2024 à Compiègne

Le congrès débutera à 11 h le samedi 29 juin et, après le déjeuner de clôture du dimanche 30 juin, nous entrerons dans une phase intermédiaire de préparation au circuit mémoriel. Celle-ci aura pour point de ralliement le

CONGRÈS ET PÈLERINAGE 2024

Mémorial de Compiègne, et pour événement central notre colloque « Convoi 7909, les prémices d'un drame » du lundi 1^{er} juillet. Si vos disponibilités vous le permettent, nous vous recommandons donc vivement de prendre part à cette troisième journée. Si vous ne participez pas au circuit mémoriel, vous pouvez également nous accompagner la matinée du 2 juillet, lors de notre marche jusqu'à la gare de Compiègne.

Programme :

Samedi 29 juin 2024 :

- 11 h 00 : Accueil des participants aux Salles Saint-Nicolas de Compiègne
- 12 h 00 : Buffet de déjeuner
- 14 h 00 : Assemblée Générale de l'Amicale de Dachau
- 19 h 00 : Dîner et soirée Solidarité et Jeunesse

Dimanche 30 juin 2024 :

- 9 h 30 : Hommage officiel au monument aux morts de la ville de Compiègne
- 10 h 30 : Hommage religieux aux victimes du convoi 7909
- 12 h 00 : Réception à la Mairie de Compiègne
- 13 h 30 : Déjeuner de clôture
- 15 h 00 : Commission de préparation du circuit mémoriel du Train de la Mort

Lundi 1^{er} juillet 2024 :

- 9 h 00 – Mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne : Ouverture du projet de circuit mémoriel du Train de la Mort / Accueil des participants
- 12 h 00 : Repas
- 14 h 00 – Mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne : **Table ronde « Convoi 7909, les prémices d'un drame »**

Mardi 2 juillet 2024 :

- 8 h 00 – Départ du circuit mémoriel du Train de la Mort, avec une marche à pied depuis le Mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne jusqu'à la gare de Compiègne

Frais de participation au congrès : 30 €/pers.

Prix des repas :

Buffet froid du samedi 29 juin midi : 25 €/personne
Repas chaud du samedi 29 juin soir : 35 €/personne

Repas chaud du dimanche 30 juin midi : 35 €/personne
Repas du dimanche 30 juin soir : libre
Buffet froid du lundi 1^{er} juillet midi : 25 €/personne
Repas du lundi 1^{er} juillet soir : libre (possibilité de repas en groupe)

Merci de nous indiquer les repas auxquels vous participerez dans le bulletin d'inscription en page 6

Possibilités d'hébergement au centre-ville de Compiègne, à proximité de la gare :

- Cit'Hotel de Harlay : environ 104 €/nuit pour une chambre double
- Hôtel Les Beaux Arts : environ 98 €/nuit pour une chambre double
- Ibis Budget Compiègne : environ 91 €/nuit pour une chambre double
- Résidence Hôtelière Poincaré : environ 66 €/nuit pour une chambre double

Attention : La réservation de votre hébergement à Compiègne est laissée à votre charge. NE TARDEZ PAS A RESERVER étant donné la proximité avec les Jeux Olympiques dans la région. Ces possibilités d'hébergement sont données à titre indicatif, tout comme les prix, qui peuvent varier en fonction du moment de votre réservation. À noter qu'il existe des solutions d'hébergement moins chères en dehors du centre-ville.

PHASE 2 – Circuit mémoriel Train de la Mort, de Compiègne à Dachau

À l'occasion du 80^e anniversaire du Train de la Mort, parti de Compiègne le 2 juillet 1944 à destination de Dachau, notre Amicale organise un parcours mémoriel sur les lieux de la tragédie, en collaboration avec d'autres associations de mémoire, des établissements scolaires et les municipalités agissant sur les lieux sélectionnés. L'événement sera relayé par les médias et fera l'objet d'un documentaire télévisé enregistré durant tout le trajet.

Le concept du circuit mémoriel qui a été retenu est celui qui consiste à suivre au plus près le trajet du Train de la Mort et à exécuter des actes de commémoration et d'hommage aux victimes sur les points du trajet qui ont présenté les événements les plus tragiques et/ou singuliers. Seront évoqués également les actes d'entraide et de secours apportés par des éléments externes (population civile, Croix-Rouge, personnel SNCF, autres....).

CONGRÈS ET PÈLERINAGE 2024

L'avant-projet a défini ainsi des lieux de commémoration qui seront retenus en priorité sur le parcours du convoi de Compiègne à Dachau. À ce stade, une grande partie des éléments de faisabilité et de reconnaissance ont été vérifiés. Leur sélection a déjà pris en compte certaines difficultés, notamment les accès ferroviaires.

À chaque arrêt, les autorités, la population et les scolaires seront associés autant que possible. L'hommage sera accompagné de lectures de témoignages, d'un dépôt de plaque et de gerbe. Une exposition itinérante simultanée pourra être mise à disposition de la localité les deux semaines qui précèdent.

Étapes de commémoration retenues en priorité sur le parcours du convoi 7909 :

Journée du 1^{er} juillet : Compiègne

- 9 h 00 – Mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne : Ouverture du projet de circuit mémoriel du Train de la Mort / Accueil des participants
- 12 h 00 : Repas
- 14 h 00 – Mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne : **Table ronde « Convoi 7909, les prémices d'un drame »**

Journée du 2 juillet : (Autobus)

- Marche sur Compiègne – Gare
- Vic-sur-Aisne
- Fismes - Gare
- Saint-Brice – Passage à niveau Saint-Charles
- Reims – Gare

Journée du 3 juillet : (Train)

- Reims – Gare
- Revigny
- Novéant – Gare

Journée du 4 juillet : (Train)

- Novéant – Gare
- Sarrebourg – Gare
- Kehl (traversée du Rhin)

Journée du 5 juillet : (Train)

- Kehl / Karlshure
- Munich
- Dachau – Gare
- Marche sur Mémorial de Dachau
- Hommages *Appelplatz* et Salle du Souvenir

Journée du 6 juillet :

- 9 h 00 : Table ronde au Mémorial de Dachau
- 15 h 00 : Retour en avion ou en train

Départ le 1^{er} juillet :

L'accueil des participants sera assuré au Mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne dès le matin. La préparation du convoi 7909 sera relatée au travers d'une table ronde organisée le lundi 1^{er} juillet après-midi, en étroite collaboration avec le Mémorial de Compiègne et en présence d'historiens.

Trajet de Compiègne à Dachau :

Les différentes étapes de commémoration sont listées ci-dessus. Pour suivre au mieux le trajet et les horaires historiques du convoi 7909, le rythme du trajet sera assez soutenu. Les transports se feront par bus et par train, entièrement à la charge de l'organisateur et sous coordination de celui-ci.

Retour le 6 juillet:

Le retour des participants est assuré par train ou par avion au départ de Munich.

Frais de participation :

Les frais de transport de Compiègne à Dachau et le retour Munich/Paris seront pris en charge par l'Amicale et par les soutiens financiers au projet, sous réserve d'une limite dans le nombre de participants.

Seuls les frais d'hôtel et de restauration demeurent à la charge des participants, sur base de prestations standards :

Repas : 11 repas par personne, base 25 €, soit 275 € (hors boissons sur demande)

Hôtels : 5 nuits du 1^{er} au 5 juillet inclus, base chambre double 90 € en moyenne, soit 450 €

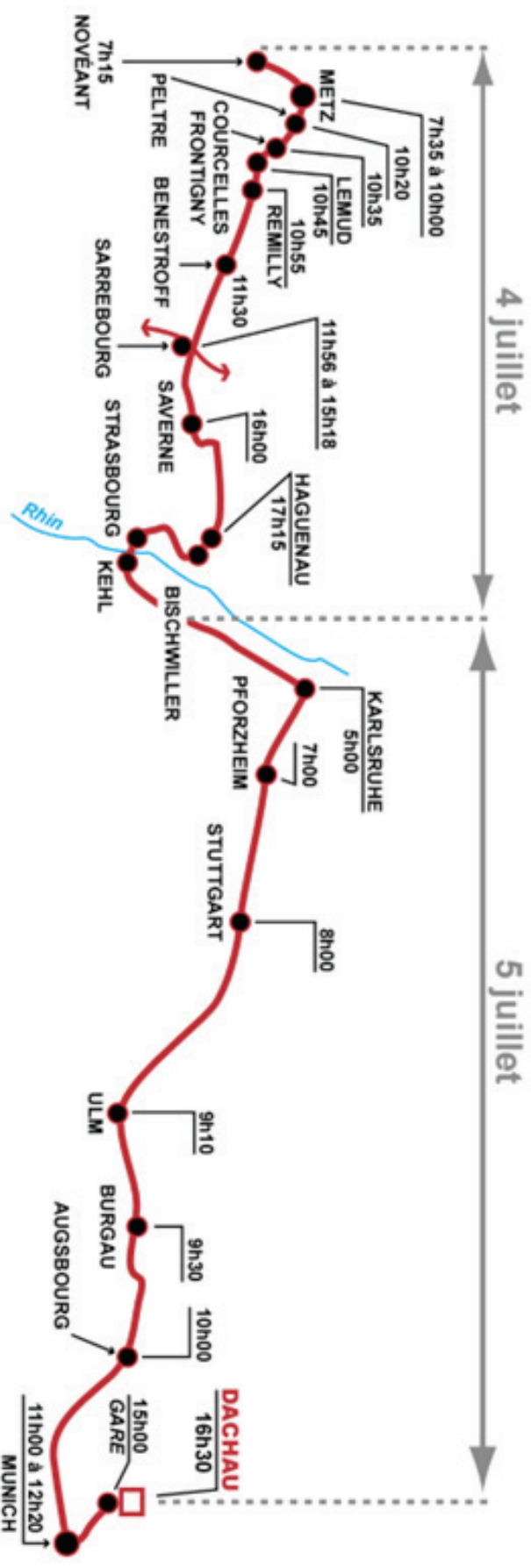
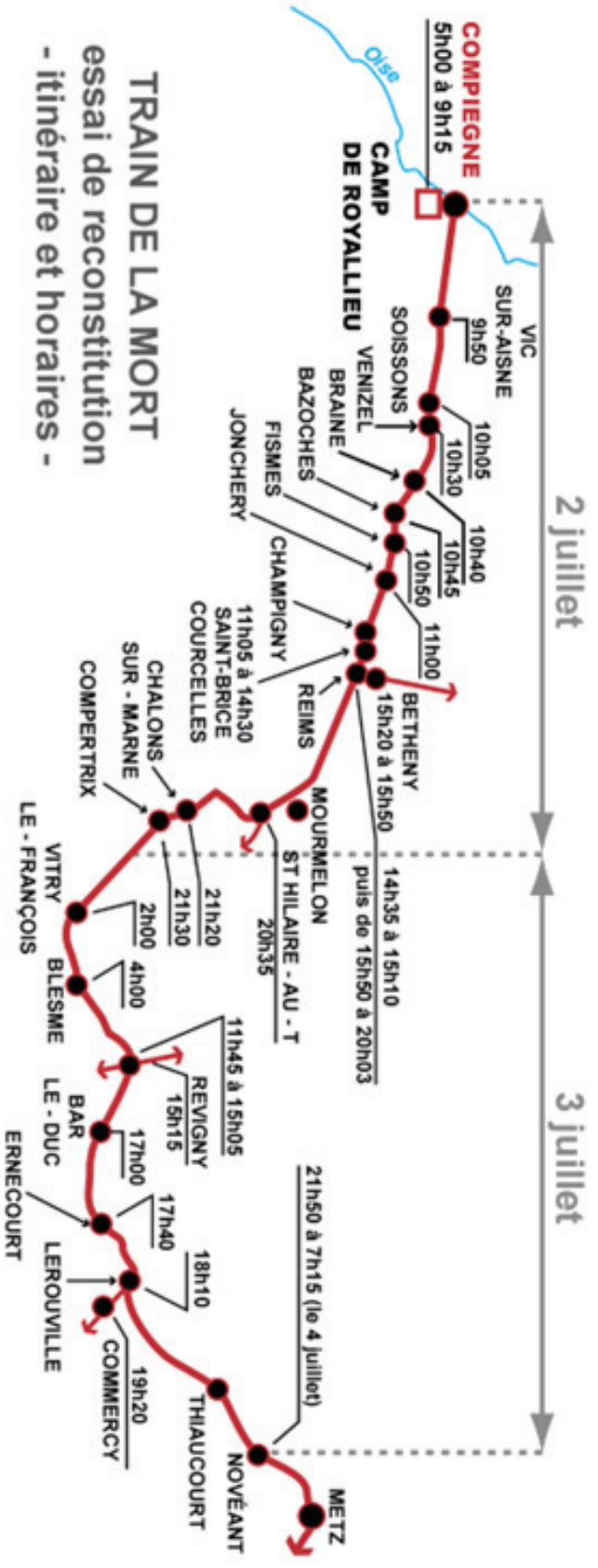
Prix total pour un participant seul : 725 € ou moins, selon prix chambre simple

Prix total par couple/duo participant : 1000 € sur base chambre double (possibilité chambres familiales sur demande)

Date limite d'inscription : 15 mars 2024

Note : Ces frais d'inscription sont dissociés des frais d'inscription au congrès de l'Amicale pour les journées des 29 et 30 juin. **Ils sont susceptibles de varier de +/- 10 % selon le volume de participants.**

CONGRÈS ET PÈLERINAGE 2024



CONGRÈS ET PÈLERINAGE 2024

Bulletin d'inscription

Congrès et circuit mémoriel 2024 – 80^e anniversaire du Train de la Mort

*Merci de nous retourner ce bulletin dûment complété **pour le 15 mars au plus tard**,
soit par e-mail à amicaledachau.france@gmail.com,
soit par courrier à Amicale du camp de concentration de Dachau – 2, rue Chauchat – 75009 Paris*

Madame, Monsieur :
Adresse :
Tél. : Adresse mail :
Nombre de participants : Noms et prénoms des autres participants :
.....
.....

Je règle mon (mes) inscription(s) :

- o Par chèque à l'ordre de l'AMICALE DE DACHAU (merci de joindre votre chèque à ce bulletin d'inscription).
- o Par virement bancaire à AMICALE DE DACHAU /

IBAN : FR76 3000 4008 2200 0103 1435 866 / BIC : BNPAFRPPXXX

Les frais relatifs au congrès sont à régler dès à présent, en même temps que votre inscription.

Les frais d'inscription au circuit mémoriel vous seront demandés ultérieurement, dès que nous connaîtrons le nombre précis de participants et pourrons effectuer les réservations dans les hôtels.

PHASE 1 – Congrès à Compiègne

	Nombre de personnes	Prix par personne	Sous-total
Frais de participation		30 €	 x 30 € =
Déjeuner du samedi 29 juin		25 €	 x 25 € =
Dîner du samedi 29 juin		35 €	 x 35 € =
Déjeuner du dimanche 30 juin		35 €	 x 35 € =
Déjeuner du lundi 1 ^{er} juillet (si vous participez au Circuit mémoriel, ce repas est inclus dans le forfait et vous n'avez pas besoin de vous y inscrire)		25 €	 x 25 € =
TOTAL :			

PHASE 2 – Circuit mémoriel de Compiègne à Dachau

Inscription au Circuit mémoriel, du 1 ^{er} au 6 juillet	Nombre total de participants : Dont chambre(s) simple(s) et chambre(s) double
--	--

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

Entretien avec Gabriele Hammermann, directrice du Mémorial de Dachau

*réalisé en décembre 2023
par Sandra Quentin*



- **Qu'est-ce qui vous anime dans la transmission de mémoire sur cette période historique ?**

« Il est particulièrement important pour moi d'écouter les survivants, de transmettre les récits de leur vécu en ce lieu, de concevoir des expositions et d'aménager le site de manière pertinente pour les temps actuels, ainsi que de développer des formats éducatifs amenant à la réflexion, pour aider les groupes à préparer leur visite au Mémorial et en discuter ensuite. Je suis heureuse que le Mémorial du camp de concentration de Dachau, construit en 1965, se trouve actuellement au tout début d'une reconception globale qui s'étalera sur plusieurs années. Ce processus de transformation débutera par la reconception des expositions permanentes qui se trouvent sur le site du Mémorial. Des projets à plus long terme, notamment l'intégration de monuments historiques, comme la Kommandantur, accompagneront le processus. »

- **Vous avez amélioré et réalisé une belle exposition au Mémorial depuis votre arrivée. Quels seraient les autres projets ?**

« J'ai déjà participé au premier grand réaménagement du Mémorial, mené dans les années 1997-2003. Cela m'a beaucoup aidée pour la conception d'une autre exposition permanente, comme le réaménagement du lieu de mémoire de Hebertshausen, qui fait partie du Mémorial de Dachau, ou pour des expositions temporaires comme celles sur le « Monument international », sur le camp exté-

rieur d'Allach et sur les procès de Dachau.

Nous sommes très heureux d'avoir réussi à obtenir 36,7 millions d'euros pour un premier grand paquet de mesures de réaménagement du Mémorial. Une telle somme n'avait encore jamais été allouée au Mémorial. Les fonds seront utilisés pour remettre en état les deux baraques reconstruites, fragiles sur le plan architectural, pour en faire un centre d'éducation et d'exposition, pour construire un dépôt pour les objets de grande taille à l'extérieur du site du Mémorial, ainsi que pour agrandir les locaux pour la collection, la bibliothèque et les archives. »

- **Quels sont les projets que vous souhaitez mettre en place pour le 80^e anniversaire de la libération du camp ?**

« En plus d'inviter des survivants et en plus des nombreuses manifestations organisées à l'occasion des journées de commémoration, tant au Mémorial que sur les sites des anciens camps extérieurs, nous aimerions proposer un forum de discussion intitulé « Que reste-t-il de la mémoire ? ». Il est important pour nous de s'adresser au plus grand nombre de jeunes possible, de mettre sur pied un lieu d'échanges participatif et discursif qui fasse le lien avec le présent. En outre, nous prévoyons déjà un Forum international des descendants. »

- **Quels sont les 3 axes que vous souhaiteriez développer au vu des derniers congrès ?**

« Premièrement, le réaménagement du Mémorial sera au centre de notre travail dans les années qui viennent.

Deuxièmement, l'accent est mis sur un travail éducatif orienté vers le présent, qui développe de nouveaux formats pédagogiques. Nous travaillons par exemple sur un roman graphique basé sur les impressionnants récits de l'ancien déporté Edgar Kupfer Koberwitz. De plus, nous évaluons dans le cadre d'un projet tous les formats numériques utilisés jusqu'à présent dans le travail éducatif.

Troisièmement : la préservation architecturale de cet immense site historique, afin que les générations futures puissent, grâce à ces « pierres-témoins », se faire une idée des crimes que les nazis ont commis sur ce site. »

- **Qui sont les partenaires – Amicales, CID – qui vous soutiennent ? Et que vous apportent-ils ?**

« Le Mémorial de Dachau travaille depuis des décennies en étroite collaboration et en toute confiance avec le CID. Depuis 1966, il existe un contrat entre le Land de Bavière et le CID, en vertu duquel ce dernier doit être impliqué dans toutes les décisions importantes. Notre projet

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

d'exposition temporaire « *Traces du temps. Le complexe de camps extérieurs d'Allach* » montre à quel point cette coopération est fructueuse. Grâce à l'initiative du CID, les 1000 objets découverts lors de la plus grande fouille historique contemporaine de Bavière menée sur le site de l'ancien camp d'Allach nous ont été transmis. Nous avons ainsi pu concevoir l'exposition. Le catalogue de l'exposition vient de paraître en allemand et en anglais. L'amicale allemande du camp de Dachau porte également un grand intérêt à notre travail. Il est maintenant important d'impliquer également les descendants de déportés dans ce travail. C'est pourquoi le CID et le Mémorial prévoient d'organiser un forum des descendants. »

- Parmi les 5 valeurs fondamentales – Liberté, Amour, Harmonie, Paix, Bonheur –, laquelle vous semble la plus importante et pourquoi ?

« Pour moi, la paix est actuellement l'objectif le plus important, car elle est la base pour que les autres valeurs puissent se développer. J'observe actuellement avec beaucoup d'inquiétude les divisions au sein de notre société. »

- Vous avez beaucoup publié sur les camps et la terreur, seule ou en collaboration, dans des essais et des études. Quels sont vos prochains projets d'écriture ?

« Faire parler les pierres. Nouveaux récits sur l'Europe et les lieux de la dictature : le Mémorial du camp de concentration de Dachau »

- Publication de récits encore non publiés de détenus du camp de concentration de Dachau
- L'importance de l'archéologie contemporaine au Mémorial du camp de concentration de Dachau
- Le rapport de la population allemande avec les travailleurs forcés
- Si vous aviez un seul souhait pour le Mémorial, quel serait-il ?

« Suffisamment de moyens financiers pour que nous puissions préserver ce lieu pour les générations futures et l'adapter à l'époque contemporaine. »

- Je vous remercie de votre attention. Une dernière question : qu'est-ce qui vous ferait plaisir de laisser comme trace au sein du Mémorial du camp de Dachau ?

« En 2019, j'ai rédigé avec mes collaborateurs un concept global de réaménagement du Mémorial. 75 ans après la fin de la dictature nationale-socialiste et la libération des camps de concentration, le Conseil des ministres du gouvernement bavarois a décidé le 21 janvier 2020 que des parties essentielles de ce projet allaient être réalisées. Réaliser le grand projet de réaménagement des baraques des détenus, pour lequel nous avons obtenu les financements, en coopération avec les Ministères, les associations de déportés, l'administration des travaux publics, les autorités de conservation des monuments historiques et la société civile, ce serait laisser une trace importante tournée vers l'avenir. »



Site de l'ancien camp de concentration de Dachau, enneigé en ce mois de décembre 2023.

Cérémonie d'officialisation de l'Union des Associations de Mémoire des Camps Nazis



Signature avec madame Patricia Mirallès, Daniel Simon (président de l'UAMCN) et les six président(e)s des amicales fondatrices.

Ce mardi 3 octobre 2023, dans la salle capitulaire du Val-de-Grâce (Paris), a eu lieu la cérémonie d'officialisation de l'Union des Associations de Mémoire des Camps Nazis (UAMCN), fondée par les amicales de Dachau, Neuengamme, Mauthausen, Ravensbrück, Sachsenhausen et Buchenwald.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'officiels – dont madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire –, de membres de nos six associations, mais aussi d'étudiants et de collégiens et lycéens d'une chorale de Stains.



La cérémonie s'est articulée autour des discours des six président(e)s des amicales, qui ont présenté les spécificités de leur camp et détaillé les actions menées par leur association depuis 1945. La cérémonie a également

été ponctuée par plusieurs interventions notables, dont celle du seul déporté présent ce jour-là, Pierre Schillio, qui avec beaucoup d'émotion nous a narré son parcours à Auschwitz et Dachau. Plusieurs étudiants, engagés dans nos associations, sont intervenus pour témoigner de leur intérêt pour cette tranche de notre Histoire, et de leur foi dans les valeurs que nous défendons. Une jeune comédienne nous a aussi proposé des lectures de textes de Robert Antelme et Charlotte Delbo, interprétés avec force et maîtrise.



Pierre Schillio aux côtés de Dominique Boueilh



Madame Patricia Mirallès, émue, vient saluer Pierre Schillio.

Après ces interventions, Daniel Simon, président de l'UAMCN, nous a délivré un éloquent discours, dans lequel il a souligné que la mémoire de la déportation a toujours été un combat, et qu'elle le demeure aujourd'hui plus que jamais. Par ailleurs, il a insisté sur l'importance des mots, affirmant que « *camp de concentration est un euphémisme nazi qui ne dit rien de la réalité du système* » et qu'il manque donc « *un terme qui dise la réalité des camps de concentration comme entreprise de déshumanisation méthodique* ». Il a rappelé l'importance des sites des anciens camps, véritables sources de connaissance et de réflexion, avec lesquels nos amicales entretiennent des liens étroits. Enfin, il a fait part de son souhait de voir le gouvernement renforcer ses efforts dans la lutte contre la

résurgence de l'extrême droite en Europe, et a demandé à ce que l'UAMCN puisse s'impliquer dans la mission interministérielle, constituée à la demande de L'Élysée, pour l'organisation des commémorations 2024-2025.

Cette matinée du 3 octobre, qui fut une réussite en raison de la richesse, de la diversité et de l'intensité des interventions, s'est terminée par la prise de parole de madame Patricia Mirallès – qui a salué la démarche de création de notre Union, jugée essentielle pour que perdure la mémoire de la déportation –, et par l'interprétation en français et en allemand du *Chant des Marais* par la chorale de Stains.



Daniel Simon et madame Patricia Mirallès

L'Union des Associations de Mémoire des Camps Nazis affiche un nouvel élan lors du rassemblement bisannuel des 24 et 25 novembre 2023 à Paris

Le rassemblement bisannuel de nos six associations s'est tenu à Paris les 24 et 25 novembre derniers à Paris, selon une tradition bien ancrée désormais. Cependant, le rassemblement de cette année présentait un caractère particulier, très symbolique. Notre « inter-amicale » se présentait sous sa nouvelle dénomination « Union des Associations de Mémoire des Camps Nazis », faisant suite à son assemblée générale constitutive du 3 février 2023, à sa déclaration en préfecture le 31 mai 2023, et à son officialisation le 3 octobre 2023 en présence de Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Vendredi 24 novembre 2023, ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

La date du 24 novembre, à peu de jours de la

date anniversaire du dernier convoi de déportés parti de France, nous donnait l'opportunité de procéder au premier ravivage de la Flamme au nom de l'Union. Sous une température froide et à la nuit tombée, en présence d'une forte représentation de nos six amicales et de leurs porte-drapeaux, Daniel Simon, président de l'Union, a déposé une gerbe et procédé au ravivage rituel. Protocole strict et intangible, dans l'émouvante solennité de ce lieu.



©Bernard Obermosser

Samedi 25 novembre 2023, l'UNION face à elle-même

Nous nous sommes rassemblés nombreux à 9 heures au cimetière du Père-Lachaise. Sous la conduite de Sylvain Lebègue, Maître de cérémonie délégué par la mairie du XX^e arrondissement, précédés de nos porte-drapeaux, nous avons procédé à un dépôt de gerbes sur les monuments de Mauthausen, Neuengamme, Ravensbrück, Buchenwald, Dachau et Sachsenhausen, en compagnie de M. Hamidou Samaké, conseiller de Paris, délégué du Maire en charge de la Mémoire. La sonnerie aux Morts a retenti six fois au son d'un clairon et d'un tambour de la Préfecture de Paris.



©Bernard Obermosser

UAMCN

À 10 heures, au monument aux Morts de la mairie, une gerbe a été déposée par Lajos Nagy, seul ancien déporté présent (interné enfant à Mauthausen en janvier 1945, avec ses parents ayant fui la Hongrie), le président de l'UAMCN et M. Hamidou Samaké. Après la sonnerie aux Morts, nous avons écouté et entonné le *Chant des Mairs* et *La Marseillaise*.

Nous avons rejoint vers 10 h 30 la salle des Fêtes où s'est tenue, durant deux heures, la réunion plénière de l'Union. M. Hamidou Samaké et plus tard M. Éric Pliez, maire de l'arrondissement, nous ont délivré des messages très chaleureux.

Le point de départ de l'échange fut la restitution des réponses au questionnaire envoyé en amont aux membres de nos six amicales. Pour mémoire, ce questionnaire abordait 4 thèmes dont la synthèse des réponses fut présentée par Olivier Lalieu, Dominique Boueilh, Mireille Cadiou et Claude Simon. Dans l'attente de la diffusion de l'analyse plus précise des réponses reçues, indiquons ici les tendances majeures :

L'implication dans nos associations – Les réponses apportées permettent d'identifier de grands domaines de motivation : la préservation de la mémoire des déportations, la transmission des valeurs d'un engagement humaniste, la vigilance politique contre la banalisation et le négationnisme, pour préserver la démocratie.

De fortes attentes sont placées dans l'Union, notamment pour mettre sur pied des transversalités concrètes, augmenter notre audience face aux institutions et agir pour la sauvegarde de nos associations.

La place de la Mémoire de la Déportation dans la société française actuelle – Elle est jugée plutôt insuffisante, elle se heurte à de sérieux obstacles, en particulier la surabondance de détresses humanitaires qui occupent les esprits. Deux leviers majeurs d'efficacité sont mis en avant : le rôle de l'Éducation nationale et nos activités sur les sites. L'Union s'inscrit dans cette démarche.

La transmission aux nouvelles générations – L'implication des jeunes et surtout leur fidélisation soulèvent, entre autres, la question des nouveaux outils de communication. Sera-t-il possible de confier l'ensemble de nos pratiques actuelles à de nouveaux acteurs ?

La dimension idéologique des camps – Face aux dangers de résurgence du modèle idéologique qui a produit les camps, les réponses sont nombreuses, prolixes, quasi unanimement alarmistes. Les activités de mémoire des tragédies causées par le nazisme ont été placées sous l'égide du « Plus jamais ça ! ». Cependant, la menace réelle est déclinée par de très nombreuses réponses, au travers des symptômes observés dans le monde actuel.



Réunion de l'UAMCN à la mairie du XX^e
©Bernard Obermosser

Après une séance d'échanges entre les participants, Daniel Simon clôtura provisoirement le débat en soulignant la nécessité de clarifier les questions soulevées. Il repéra les axes de travail suivants : la nature précise du message dont nous sommes porteurs ; notre rôle sur les sites concentrationnaires au-delà du strictement commémoratif ; notre rapport à l'histoire et aux historiens ; les opportunités d'échanges au niveau international ; notre relation au milieu scolaire ; une vitalisation de nos archives ; les outils de communication transversaux. Des ateliers de travail (à distance, en visioconférence) sont à concevoir, pour la période qui s'ouvre. Faut-il être pleinement rassuré de cette rencontre ? Une assistance un peu moins nombreuse qu'il y a deux ans, une certaine frustration de ne pas approfondir les trop nombreuses questions qui se font jour... D'ailleurs, en amont, seul 1/20^e de nos adhérents ont rempli le questionnaire.

Une courte assemblée générale extraordinaire de l'Union permit d'adopter le règlement intérieur de l'Union, un texte préparé par le conseil d'administration.

L'après-midi fut consacré à la tenue d'assemblées générales ou conseils d'administration pour les amicales (ou association) de Buchenwald, Sachsenhausen, Mauthausen et Dachau.

Sans nul doute, ces deux journées furent l'opportunité d'affirmer l'existence de l'Union, de débattre de thèmes fondamentaux et fédérateurs pour notre action à venir. Pour reprendre les termes de notre synthèse : **être « un vivier de renouveau d'idées »**. Dans deux ans, nous devons être encore plus exigeants avec nous-mêmes.

Dominique BOUEILH
Secrétaire Général de l'UAMCN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2023

Présentation du rapport moral 2022-2023 et approbation

Pierre Schillio a souhaité quitter ses fonctions de secrétaire général, qu'il exerçait depuis 50 ans. Il a été nommé vice-président d'honneur par le Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2023.

Pierre Schillio, qui n'a pu être présent lors de cette Assemblée Générale, a tenu à nous adresser un message audio, que Dominique Boueilh nous délivre en séance.

Dominique Boueilh a ensuite rendu hommage aux déportés de Dachau décédés cette année :

- Roland THOMAS (matricule 114693), décédé le 24 juillet 2023 ;
- Jean VILLERET (matricule 101923), décédé le 20 novembre 2023 ;
- Nunzio Michel DI MASSIMO (matricule 73369), décédé le 21 novembre 2023.

Événements :

Cette année, nous étions présents :

- aux diverses cérémonies régionales pour la Journée nationale de la Déportation le 30 avril 2023 ;
- aux commémorations du 78^e anniversaire de la libération du camp de Dachau, qui se sont déroulées en présence du nouveau président du CID, du 28 au 30 avril 2023. Elles ont permis de retrouver le caractère convivial de cet événement après les perturbations liées à la crise sanitaire. Un groupe d'environ 40 adhérents avait pu être constitué et a suivi toutes les commémorations. Il a également pu bénéficier d'une visite guidée du Centre de documentation sur l'histoire du national-socialisme et d'une visite guidée du Mémorial de Dachau.
- au rassemblement du 2 juillet 2023 à l'île de la Cité (Paris), en présence du directeur du cabinet de M^{me} Patricia Mirallès, et en présence de M^{me} Véronique Peaucelle-Delisle, directrice générale de l'ONACVG ;
- à la conférence sur la tragédie de la baie de Lübeck, organisée par l'UAMCN, le 22 septembre 2023 ;
- à la cérémonie d'officialisation de l'Union des Associations de Mémoire des Camps Nazis (UAMCN) le mardi 3 octobre 2023 à Paris, en présence de M^{me} Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. Pierre Schillio,

seul déporté présent, est intervenu à cette occasion.

- au cimetière du Père-Lachaise avec toutes les Amicales le jeudi 26 octobre 2023 ;
- et enfin, à cette journée du 25 novembre 2023, pour le rassemblement bisannuel de l'UAMCN.

Régions :

- Le travail des sections de province et des délégués régionaux se poursuit et se concrétise par la présence aux cérémonies, le maintien des contacts avec les anciens déportés, les contacts avec les collègues et les lycées, où des interventions sont organisées, et le support à l'exposition Dachau, qui rencontre toujours un vif succès.
- Les demandes de subvention auprès des régions et au titre de l'exposition Dachau ont toutes été déclinées.
- Une mise à jour du règlement intérieur est proposée pour préciser les conditions de ressources des délégations régionales.
- À l'initiative de l'Amicale d'Eysses, l'exposition de Dachau a été enrichie par deux panneaux retraçant le parcours des déportés de la centrale d'Eysses.
- La section Nouvelle-Aquitaine a reçu son nouveau drapeau.

Devenir :

- Bien que nos derniers événements aient permis de souligner et de confirmer l'attachement des nouvelles générations à la poursuite de la Mémoire, la disponibilité de celles-ci est encore faible, alors que le besoin en ressources de l'Amicale se fait de plus en plus fort. Nous continuons à chercher des solutions pour les associer de façon effective à la vie et à la conduite de notre association.
- À l'issue de l'officialisation de l'UAMCN et de sa déclaration en Préfecture, des synergies de fonctionnement seront recherchées pour réduire nos charges.
- Des supports à la communication et à la recherche de mécénat sont toujours les bienvenus !

Le rapport moral 2022-2023 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Résultats des élections au Conseil d'Administration

Cette année, les administrateurs sortants qui se représentaient et qui ont été réélus, sont :

- Dominique BOUEILH – 31400 Toulouse / Président
- Joëlle DELPECH-BOURSIER – 75015 Paris / Vice-présidente
- Serge QUENTIN – 49270 Le Fuilet / Vice-président

- | Recettes | | | Dépenses | | |
|---|-----------------------------------|------------------|---|------------------|----------|
| 14000 | Cotisations | 13 966,42 | Frais gestion | 1 847,37 | 2400 |
| 3500 | Solidarité | 3 932,97 | Salaires + charges | 21 856,95 | 25000 |
| 1000 | Vente Produits | 672,23 | Congrès (N) | - | |
| | CID | - | 2 juillet | - | |
| | Congrès (N) | - | CID | 124,00 | 200,00 |
| 1850 | Pèlerinage | 1 841,60 | Pèlerinage | 4 277,52 | 4 278,00 |
| | Dons Neckar | - | Journal | 5 344,41 | 4000 |
| | Subventions congrès (N-2, N-1, N) | - | Achats Produits | - | |
| 2500 | Subventions sur projets | 2 500,00 | Charges Financières | 57,00 | |
| 0 | Projet/Evenement | 262,55 | Projet/Evenement | 3 413,75 | 3500 |
| | 2 juillet | - | Divers | 193,90 | 0 |
| 1147 | Recettes financières | 1 147,75 | Local | 1 987,52 | 2100 |
| 1500 | Divers | 133,22 | Cérémonie (fleur, Thoreau) | 670,80 | 800 |
| | Report provisions | - | Provision projet | - | |
| 25497 | Total | 24 456,74 | Total | 39 773,22 | 42278 |
| <div> <div>Recettes</div> <div>24 456,74</div> </div> | | | <div> <div>→</div> <div>(19000)</div> </div> | | |
| <div> <div>Dépenses</div> <div>39 773,22</div> </div> | | | <div> <div>Journal +1000</div> <div>Subvention -1500</div> </div> | | |
| <div> <div>Gain</div> <div>(15 316,48)</div> </div> | | | | | |

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

noter qu'il ne s'agit pas toujours des mêmes personnes) ou ne renouvellent pas leur adhésion. Dominique suggère de mettre en place un petit questionnaire pour comprendre le non-renouvellement de ces adhérents. Il rappelle également que le seuil idéal de fonctionnement serait de 700 adhérents, et que nous devons continuer à inciter les adhésions (via le site web, la page Facebook, par l'intermédiaire de l'exposition Dachau, au cours de nos divers événements...). On pourrait également fixer des objectifs aux délégués régionaux.

- La subvention Nouvelle-Aquitaine (1 500 €) est toujours en attente, alors qu'elle avait été prévue au budget. Dominique rappelle que toutes les allocations de subventions requièrent désormais la mise en place d'une convention exigeant l'utilisation des fonds aux seules fins du projet subventionné et des rapports d'activité pour démonstration. Ainsi, il est de plus en plus difficile d'obtenir des subventions avec pour seul objectif le fonctionnement de l'association. Un effort particulier est fourni en cette fin d'année pour lever des subventions auprès des régions pour accompagner l'exposition de Dachau, et auprès de différentes instances pour accompagner nos projets.

- Un déficit de 16 781 € avait été estimé au budget 2023. Au 30 octobre 2023, nous enregistrons un déficit d'un peu plus de 15 000 €. Néanmoins, en prenant en considération les dépenses restantes jusqu'à la fin de l'année, nous estimons que la perte sera finalement de 19 000 €, soit environ 2 000 € de plus que prévu. Cet écart s'explique d'une part par le fait que la subvention Nouvelle-Aquitaine n'a pas été reçue, et d'autre part par le fait que les frais d'impression du bulletin ont augmenté de manière significative. À noter que le nombre d'exemplaires imprimés reste le même : l'augmentation est liée à une hausse des prix pure et simple. Par ailleurs, les frais d'envoi ont eux aussi augmenté, et une revalorisation des tarifs postaux est d'ores et déjà prévue pour 2024.

L'octroi des subventions étant compromis, tout comme l'augmentation des cotisations, nous devons rapidement trouver une alternative pour augmenter nos recettes. Nathalie Maumus et Alicia Genin suggèrent de partager en location notre local, très bien situé dans le 9^e arrondissement de Paris. En effet, Alicia n'est présente au bureau que 2,5 jours par semaine ; nous pourrions donc envisager de louer le local à une autre association/entreprise le reste de la semaine. Nous pourrions même aller jusqu'à partager le local les jours où Alicia est présente. Cela demanderait certains aménagements. Par exemple, nous devrions impérativement déposer nos archives papier aux Archives nationales.

Rapport du vérificateur des comptes

Après étude des comptes 2022, Michel Prigent certifie n'avoir aucune remarque particulière à formuler sur la régularité de ces comptes et nous invite donc à les approuver en accordant le quitus à notre nouvelle trésorière, Nathalie Maumus.

Approbation rapport financier 2022 et budget 2023

Le rapport financier 2022 et le budget 2023 sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes.

Modification du règlement intérieur

Rien n'est actuellement prévu dans nos statuts concernant le financement et le fonctionnement des sections locales. Seule leur existence est mentionnée. Les situations des diverses sections locales sont inégales : associations déclarées ou pas, peu d'adhérents dans certains cas, cotisations centralisées ou pas, très peu de moyens dans la plupart des cas, des frais de fonctionnement bancaires excessifs.

À la demande du Conseil d'Administration, Jean-Michel Thomas a fait une proposition lors du dernier Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2023, proposition qui a été débattue en séance. Cette discussion a conduit à une nouvelle version de la modification initialement proposée. Nous vous invitons donc à consulter notre précédent bulletin (n°763) si vous souhaitez en connaître le détail. La proposition est lue et expliquée durant cette Assemblée Générale et est soumise au vote. Elle est approuvée à l'unanimité des personnes présentes.

Si cette mesure se fait dans un contexte financier défavorable, elle demeure à privilégier pour donner aux régions la capacité à ressourcer l'Amicale partout où cela est possible.

Itinéraire et évolution de l'exposition de Dachau

Notre exposition Dachau continue à bien circuler grâce aux efforts de nos représentants régionaux. Le Comité International de Dachau et le Mémorial de Dachau ont exprimé leur intérêt pour une traduction de notre exposition. Notre budget ne nous permet pas de faire appel aux services d'un traducteur pour le moment. Pour limiter nos frais, nous pourrions envisager de faire une traduction automatique (via *Deepl* par exemple), que nous ferions ensuite corriger par un natif. Depuis qu'il est président du CID, Dominique Boueilh a développé des contacts avec certains interprètes à Dachau, qu'il pourrait solliciter pour une correction de la traduction.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Projets en cours et futurs

Budget :

- Mise en place d'une commission spéciale finance avec pour objectif la stabilisation de notre trésorerie. Parmi les points à discuter : la mise en location de notre local ;
- Renégociation de nos tarifs auprès de l'imprimeur pour réduire le coût des bulletins ;
- À poursuivre : recherche de mécénat, amélioration du marketing de nos ventes, amélioration de la dynamique des adhésions via l'exposition Dachau, le site internet et la page Facebook.

Communication :

- Enrichir le site internet avec des vidéos de présentations et des témoignages.

Projets :

- Préparation et conduite du congrès de Compiègne les 29 et 30 juin 2024 ;
- Préparation et conduite du Trajet de Mémoire sur le Train de la Mort, du 1^{er} au 6 juillet 2024 ;
- Préparation du congrès de Luchon, programmé les 13, 14 et 15 juin 2025 ;
- Préparation d'un groupe de pèlerinage pour les commémorations 2025 (80^e anniversaire de la libération du camp de Dachau) ;
- Engager (sous réserve) la première phase du projet BD sur le parcours de Pierre Schillio ;
- Point archives et dépôt aux Archives nationales ;
- À poursuivre : promotion et enrichissement de l'exposition Dachau, avec amélioration du soutien logistique aux délégations régionales (matériel de communication, ouvrages à vendre, etc.).

Union des Associations de Mémoire des Camps Nazis (UAMCN)

- Les statuts de l'Union des amicales de Buchenwald, Dachau, Mauthausen, Neuengamme, Ravensbrück et Sachsenhausen ont été déposés en Préfecture en février 2023. Parution au Journal officiel en juin 2023 ;
- Cérémonie d'officialisation le mardi 3 octobre 2023 à Paris, en présence de madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées chargée des Anciens combattants et de la Mémoire ;
- Table ronde sur « la tragédie de la baie de Lübeck » le 22 septembre 2023 à l'Institut historique allemand ;
- Participation aux *Rendez-vous de l'Histoire* de Blois en octobre 2023, avec le stand de l'Union ;

- Création d'un kakémono pour la promotion de l'Union ;
- Organisation de la rencontre inter-amicale de ce jour (25 novembre 2023).

Comité International de Dachau

- Commémorations du 78^e anniversaire de la libération du camp à Dachau, avec un groupe de Français notable ;
- La situation financière du CID est en bonne voie de rétablissement puisque les visites du camp ont repris pleinement ;
- Le projet de rénovation du Mémorial de Dachau, très coûteux, a fait l'objet de débats tendus cette année pour cause de financement. Mais tous les politiques se sont finalement mis d'accord sur la nécessité de cette entreprise. Le projet, qui a pris un peu de retard et qui devrait s'étaler sur 4 ans, comprendra notamment la rénovation des deux baraques, la récupération d'un bâtiment de caserne pour faire des salles de conférence ainsi que la récupération de l'ancien emplacement des serres.
- Le Mémorial de Dachau est partie prenante de notre projet Trajet de Mémoire sur le Train de la Mort ;
- 20^e anniversaire de la Fondation ;
- 25^e anniversaire de la Maison Max Mannheimer ;
- Le CID a eu une session de travail pour réétudier le processus de commémoration annuelle, et voir ainsi s'il est possible de l'améliorer. Le CID est d'ores et déjà parvenu à déplacer la cérémonie pour les fusillés russes au Heberstshausen du dimanche matin au samedi après-midi.

Fondation pour la Mémoire de la Déportation

- Objectif pour 2024 : ouverture d'un site web regroupant toutes les données numériques des déportés (avec des liens par convoi, motif de déportation, etc.).
- Rencontre avec la Mission interministérielle pour les commémorations 2024-2025. En effet, dans la perspective de la célébration du 80^e anniversaire de la Libération de la France en 2024 et 2025, le gouvernement a constitué, à la demande de l'Élysée, une mission nationale à vocation interministérielle qui prend la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) dont la convention constitutive a été approuvée le 8 septembre dernier ; c'est la Mission pour le 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire. En concertation avec tous les acteurs du territoire, la Mission a pour responsabilité la préparation, l'organisation et la promotion du cycle commémoratif d'ensemble du 80^e anniversaire de la Libération, à l'échelle de l'ensemble du pays. La Mission est présidée par Philippe Etienne, ambassadeur de France, et dirigée par le général de corps d'armée Michel Delion (directeur général) et le Préfet Fabien Sudry (directeur général délégué).

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Le résistant Jean Lafaurie décoré pour ses 100 ans

Le 30 novembre 2023, l'Union fédérale des anciens combattants et la Ville de Provins ont rendu hommage au résistant Jean Lafaurie, le jour de son centième anniversaire.



À l'occasion de son centième anniversaire, le 30 novembre 2023, le résistant Jean Lafaurie (au centre) a reçu la médaille René-Cassin des mains de Bernard Salé, président de l'Union fédérale des anciens combattants ©CH/RSM77

Il a le sourire et un dynamisme que son âge ne saurait entamer. Le 30 novembre 2023, Jean Lafaurie, 100 ans, était invité en mairie de Provins (Seine-et-Marne) pour célébrer son centenaire de la plus symbolique des manières.

Après avoir reçu en 2015 la médaille vermeil de l'Union fédérale des anciens combattants, il a été décoré de la médaille René-Cassin, Prix Nobel de la paix en 1968.

« Aujourd'hui, Jean Lafaurie est fortement impliqué dans les interventions auprès des jeunes dans de nombreux établissements scolaires pour retracer son passé de résistant. Cette médaille symbolise à la fois son activité dans la Résistance et ses efforts de paix. »

Bernard Salé, président de l'Union fédérale des anciens combattants

Passé par le camp de concentration de Dachau

Né dans le Lot en 1923, Jean Lafaurie rejoint l'Organisation secrète en 1940 et prend le maquis en 1942, en Corrèze. Arrêté en 1943 pour faits de résistance et interné dans le camp de concentration de Dachau pendant un an, il sera libéré par l'armée américaine en 1945.

« À 20 ans, il s'est levé par amour de la France et il a survécu au pire, à l'enfer concentrationnaire », a rappelé Olivier Lavenka, maire de Provins.

Depuis près de 80 ans, il témoigne de cette abo-

mination auprès des jeunes générations pour que le monde n'oublie jamais. Conférences, théâtre, interventions dans les établissements scolaires, jusqu'à revenir sur les lieux de l'insoutenable cruauté.

Fin novembre, il était de retour à Dachau avec les membres du Lions Club de Provins-Nangis : « À chaque fois que je passe la porte du camp, j'ai le même pincement au cœur, même si la première fois que j'y suis entré, je ne savais pas ce que signifiait Arbeit Macht Frei ».

« Empêcher le retour d'un Hitler quelconque »

Dans les prochains mois, le résistant repartira sur les routes de France pour poursuivre son travail de mémoire. Et ce n'est pas son grand âge qui l'arrêtera !

Il sera à Caen (Calvados) en décembre, à Angoulême (Charente) et Poitiers (Vienne) en janvier, puis en février à Toulon (Var) et Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), où il fut emprisonné quatre mois à la prison centrale d'Eysses entre octobre 1943 et février 1944, malgré une tentative d'évasion manquée réprimée dans le sang par les hommes de Vichy et les nazis.

« Je vais continuer de témoigner », assure Jean Lafaurie. « J'espère que tout ça empêchera le retour d'un Hitler quelconque, parce qu'il y en a toujours qui se cachent quelque part et qui attendent le bon moment ! »

Article publié le 4 décembre 2023
par la Rédaction de *La République de Seine-et-Marne*

Jean Samuel, notre vice-président d'honneur, célèbre ses 100 ans



ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Ce 15 décembre 2023, Jean Samuel célébrait son 100^e anniversaire. L'occasion pour ses amis de l'Amicale de Dachau – parmi lesquels Joëlle Boursier, Sylvie Graf-fard, Aurore Lebon et le général Jean-Michel Thomas – de le retrouver aux côtés de son épouse Estelle pour un moment festif.

Nous souhaitons à Jean une belle année 2024 entouré de ses proches, dans l'espérance de moments apaisés.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Jean Samuel vécut sous une fausse identité : il se faisait appeler André Ratier. Arrêté le 18 mai 1944 par la Gestapo, il ne retrouva sa véritable identité que le 29 avril 1945, à la libération du camp de concentration de Dachau, et enfin le 10 mai 1945 à son retour à Paris, presque un an après son départ pour l'Allemagne.

Jean Samuel est né le 15 décembre 1923 à Paris, où il passe son enfance avec ses parents et son frère aîné. Après des études de commerce, il quitte Paris à la suite de la débâcle et se réfugie à Agen dans le Lot-et-Garonne, où il travaille pour un cabinet d'expertise comptable. Son frère réside à Lyon et fait partie dès 1940 d'un réseau de résistants dans lequel Jean va lui aussi s'impliquer.

En 1942, il participe au ravitaillement du maquis situé sur le plateau des Causses près de Millau.

En 1943, à Paris, Jean rencontre Pierre Kahn, alias Roger Farelle, figure de proue du réseau « Plutus » du mouvement Combat (service des approvisionnements en faux papiers de la plupart des mouvements ou organisations de la Résistance, d'abord en zone sud, puis en zone nord). Il devient alors André Ratier, et intègre le réseau. Sa véritable identité ne sera jamais découverte : il restera André Ratier à son arrestation, pendant sa déportation et jusqu'à la libération.

Le 18 mai 1944, André Ratier est arrêté dans le bureau des faux papiers, Cité des Fleurs, dans le 17^e arrondissement de Paris. Torturé pendant deux jours par la Gestapo, rue des Saussaies à Paris, il résiste au supplice de la baignoire.

Il est ensuite transféré à la prison de Fresnes, où il rejoint Roger Farelle (Pierre Kahn) et prend connaissance du débarquement allié en Normandie. Après trois semaines, il est transféré au camp d'internement de Compiègne et rejoint le convoi du 2 juillet 1944.

Ce jour-là, il fait chaud, très chaud. Les hommes sont entassés, voire écrasés, dans les wagons. Il fait noir, l'air ne passe que par une petite lucarne et l'atmosphère étouffante fait naître des tensions. Au sein du convoi ont lieu des combats d'homme à homme. Certains tombent, d'autres sont piétinés. Sur les 2521 détenus en partance de Compiègne, seuls 1630 arriveront en gare de Dachau le 5 juillet 1944. André Ratier fait partie des 37 survivants de son wagon.

Avec les autres survivants du convoi n°7909, aussi nommé « Train de la Mort », André Ratier rejoint à pied le camp de concentration de Dachau, deux heures plus tard. Les cadavres laissés dans les voitures sont brûlés au crématorium du camp, sans passer par un enregistrement.

André Ratier, matricule 77655, a alors droit à une douche et une nouvelle tenue, des vêtements rayés. Pour lui, Dachau ne sera qu'une étape : après avoir séjourné dans les blocs de quarantaine du camp, il part pour les camps de travail de la vallée du Neckar, plus précisément Neckargerach. Là, il travaille dur, est maltraité, attrape le typhus, dont il est soigné tant bien que mal. Il est déplacé à Neckarelz, où il survit grâce à des rencontres inopinées.

En mars, les troupes alliées passent le Rhin et leur avancée entraîne des évacuations. André Ratier repart au camp de Dachau.

Le 29 avril 1945, c'est la libération du camp de Dachau par les Américains et André Ratier redevient Jean Samuel. Sa fausse identité appartient désormais au passé.

Jean retrouve Paris le 10 mai 1945. Il a ensuite le bonheur de se marier avec Estelle, avec qui il fonde une famille.

Les années passent et l'âge de la retraite arrive. Jean s'investit dans l'Amicale de Dachau en tant que trésorier, puis devient secrétaire général du CID. En 2013, il passe les rênes au général Jean-Michel Thomas, fils de Jean Thomas, déporté du « Train de la mort » et du camp de Neckargerach, compagnon d'infortune de Jean Samuel. Il demeure secrétaire général émérite du CID et participe à toutes les réunions. Il est également vice-président d'honneur de l'Amicale de Dachau.

Lors du colloque « Mémoires et histoire de l'expérience concentrationnaire » du 60^e anniversaire de la libération du camp de Dachau, il avait dit :

« J'ai quitté Dachau, mais Dachau ne m'a jamais quitté. (...) Dachau a partagé ma vie. Dachau est présent en moi, mais je garde mes distances. Il n'a pas de priorité. Au contraire, je l'utilise pour combler ma vie, et c'est bien. J'ai cru en mon pays, et j'y crois toujours. Je me considère comme un démocrate. Je suis un témoin du passé, mais je veux vivre pour témoigner des crimes d'Hitler et lutter contre l'institution de l'oubli. (...) Attention, le mal n'est pas éradiqué, on en voit des preuves tous les jours. »

Jean Samuel aura traversé de nombreuses épreuves, se sera relevé, et souffle désormais ses 100 bougies. Nous lui souhaitons un bel anniversaire, et que chaque jour soit un émerveillement.

Sandra QUENTIN

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Nous y étions...

80^e anniversaire de la mort de Robert Daugas



Robert Daugas naît le 6 juin 1912 à Cognac. Employé aux ateliers ferroviaires de Saintes dès le 4 juillet 1936, il rejoint un groupe de résistance formé au dépôt de la SNCF au cours de l'hiver 1940-1941. Il est alors en contact avec des jeunes du même âge, comme René Brandet et Roger Guintard, avec qui il travaille et partage un intérêt pour le rugby.

Des liaisons s'établissent avec Libération-Nord, l'OCM (grand mouvement de résistance implanté en zone occupée) et le Front national. En octobre 1942, Robert Daugas devient responsable politique à Saintes, sous le pseudonyme de « David ». Il est chargé du recrutement et de la propagande.

Il entre en clandestinité le 8 novembre 1942 et effectue plusieurs missions à Paris, où l'Interrégional Duroc lui remet des faux papiers (il aurait été en contact avec Pierre Brossolette), ainsi qu'en Belgique et aux Pays Bas. Le 20 novembre 1942, il est envoyé à Bordeaux et chargé de la gestion des stocks d'explosifs.

Le 7 février 1943, il est arrêté par la police française dans une rue de Paris, alors qu'il effectue une nouvelle mission et transporte une lettre. Remis aux Allemands, interné du 8 février au 15 ou 23 avril 1943 (*selon les sources de la prison de la Santé, à Paris*), il est transféré à Bordeaux. Interné au fort du Hâ jusqu'au 3 juillet 1943, c'est un nouveau départ pour la prison de la Pierre-Levée à Poitiers.

Condamné à mort par le tribunal militaire de la *Feldkommandantur 677* en septembre 1943, pour intelli-

gence avec l'ennemi, sa condamnation est confirmée le 2 octobre 1943 par le MBF (*Militärbefehlshaber in Frankreich* – Commandement militaire allemand en France, concurrencé par les services de la Sipo-SD, police de sûreté et des renseignements).

Robert Daugas est fusillé le 4 octobre 1943 à la Butte de Biard, avec 7 autres résistants FTP. Tous sont inhumés au cimetière de Croutelle, dans la Vienne.

Chargé de mission de 3^e classe, agent de liaison P2, il est homologué au grade de sous-lieutenant le 26 avril 1948. Déclaré « mort pour la France », il est reconnu inter-né résistant le 20 avril 1954.

Une rue de Cognac porte son nom, inscrit en gare de Saintes sur une plaque commémorative. Le nom de Robert Daugas a également été donné à la Grande Salle de la Bourse du Travail de Saintes.

Une cérémonie a lieu chaque année le 4 octobre, pour ne pas oublier.

Ce 4 octobre 2023 s'est tenue la cérémonie d'hommage pour les 80 ans du décès de Robert Daugas, à côté du caveau familial du cimetière du Breuil et en présence de ses descendants, très émus, des autorités civiles et militaires, ainsi que des élèves de la classe « Défense » du lycée Beaulieu de Cognac.

L'occasion pour François Lobit, délégué général du Souvenir français pour le département de la Charente, de rappeler l'histoire de ce résistant né à Cognac et fusillé par les nazis en 1943, après de nombreuses missions clandestines.

Une plaque a été déposée sur sa tombe.

Michèle JUBEAU-DENIS

Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

Madame Andrée Gros, résistante et déportée charentaise, honorée de la plus haute distinction

Ce 16 octobre 2023, après une vie passée à sensibiliser la jeunesse et entretenir le devoir de mémoire, madame Andrée Gros, 98 ans, a reçu la Grand-Croix de la Légion d'honneur des mains de madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Très digne, madame Gros a dédié cette suprême récompense aux Amis décédés dans les camps. À peine appuyée sur sa canne, mais avec une émotion bien visible, madame Gros a fermé les yeux, baissé la tête et retracé sa traversée des ténèbres, son arrestation par la Gestapo en

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

1944, les interrogatoires « renforcés » à la prison d'Angoulême, où elle ne parle pas. Nouveau frisson troublé lorsqu'elle évoque la séparation, au camp de Ravensbrück, avec ses compagnes de déportation, madame Noblet et mademoiselle Nadaud, au moment de leur départ pour Buchenwald... Ses amies disparaîtront dans les fours crématoires.

Mais la guerre et les souffrances terribles vécues dans les camps ne sont pas parvenues à broyer madame Gros, déjà sortie de l'enfance à marche forcée.

Face à elle, dans le grand salon de la préfecture, une haie d'honneur composée des drapeaux des Anciens Combattants et de la Déportation, ainsi que les membres de sa famille. Neuf de ses onze petits-enfants, tous très émus, avaient fait le déplacement.

Très touchée et heureuse, madame Gros a reçu un énorme et magnifique bouquet de la part de madame la Ministre.

Michèle JUBEAU-DENIS

Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine



Les trois médaillés

Cérémonie au Père-Lachaise, organisée par la FNDIRP

Comme chaque année, nous avons participé à la cérémonie organisée par la FNDIRP le dernier jeudi d'octobre au cimetière du Père-Lachaise, pour fleurir les monuments des camps de concentration et rendre ainsi hommage aux victimes de la barbarie nazie.



Devant le monument aux déportés de Dachau, érigé en 1985 au cimetière du Père-Lachaise (Paris).



Patricia Mirallès et Andrée Gros

Remise de médailles à Dijon

Le 13 octobre 2023, à la permanence du député côte-d'orien Benoît Bordat, ont été remises les médailles de l'Assemblée nationale à nos trois derniers résistants déportés : monsieur Pierre Jobard, monsieur Henri Mosson et monsieur Marcel Suillerot. Après un discours de monsieur Bordat en l'honneur de ces trois hommes qui se sont battus pour la France, un verre de l'amitié a été servi.

Françoise GINIER-POULET

Délégation Bourgogne

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Un hommage nantais au résistant déporté Jean-Baptiste Daviais



C'est en 1933 qu'Étienne Coutan, architecte de la ville de Nantes, dirige le projet des travaux de comblement des bras de Loire entourant l'île Feydeau. Sur les fondations de l'ancien marché couvert de la petite-Hollande, un nouvel espace de promenade est créé afin de faire oublier les comblements. Étienne Coutan décide de délimiter les contours du futur jardin avec de la terre végétale en forme d'hémicycle, pour le protéger des vents d'ouest, et avec en son centre un bassin circulaire, évoquant la mémoire de l'eau et du fleuve.

Le square de la petite-Hollande verra plusieurs modifications au fil des années, dont un changement de nom, le 17 mai 1946, pour le square Jean-Baptiste Daviais.



L'ancien square



Le nouveau square. Cérémonie du 7 janvier 2024.

Ce 7 janvier 2024, pour le 79^e hommage à la mémoire de Jean-Baptiste Daviais, l'Amicale régionale du Pays de la Loire, représentée par Serge Quentin, était au rendez-vous. Je l'accompagnais également.

Le préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique, un adjoint de la Mairie de Nantes, une conseillère départementale de Nantes Métropole, et le président de la FAL (Fédération des Amicales Laïques) ont honoré de leur présence cette cérémonie. De nombreux porte-drapeaux avaient également fait le déplacement. Malgré le froid de ce mois de janvier 2024, nous avons eu la chance d'écouter une chorale en plein air interpréter le *Chant des partisans*.



Jean-Baptiste Daviais

Pressenti, avant la guerre de 39-45, pour devenir le nouveau maire de Nantes, impliqué dans différentes associations sur Rezé, Jean-Baptiste Daviais est le fondateur de la Fédération des Amicales Laïques de la Loire-Inférieure. Malheureusement, il décède au camp de Dachau le 9 janvier 1945, et un hommage lui est rendu avec l'œuvre en bronze d'Alfred Benon, placée dans le square qui porte son nom, un peu plus d'un an après sa mort.

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Quelle fut la vie de Jean-Baptiste Daviais ?

Jean-Baptiste Daviais naît le 21 juillet 1878 à Rezé, à la confluence entre la Sèvre Nantaise et la Loire, à 3 kilomètres de Nantes. Après des études de charpentier de marine, il devient, à 20 ans, chef traceur aux chantiers de Loire. Pas très grand, robuste, il travaille durement plusieurs heures d'affilée. Il est de bonne constitution. À 21 ans, il rentre au 6^e régiment du génie, où il effectue son service militaire. Quelques années après, il part organiser un service de navigation fluviale au Sénégal, puis au Niger, pour le compte de l'administration coloniale.

À 40 ans, il revient sur Nantes et crée avec son associé Maillaud une société d'importation de bois, qu'il fait fructifier. Il reste très attaché à soutenir l'éducation des jeunes enfants en passant par la maternelle, le Secours immédiat, ou encore la Fédération des Amicales d'anciens élèves et amis des écoles publiques de Nantes et des villes limitrophes. Cette dernière devient la première Fédération d'Amicales Laïques de Loire-Atlantique (FAL).

Avec la débâcle de 1940 et l'exode, il ouvre un centre d'accueil, près de la Cathédrale, afin d'héberger les réfugiés belges et ceux venant du nord de la France. Entre 60 et 80 personnes y trouvent refuge chaque jour pour le gîte et le couvert. Il lui arrive même d'accueillir à son domicile personnel, quand la place vient à manquer.

Dès les premiers temps de la Résistance, son nom apparaît évident au regard de tous ses engagements. Il rejoint le mouvement Libération, fondé par Emmanuel d'Astier de la Vigerie, où il apporte son plus vif soutien, et son engagement dans la prise de renseignements.

En 20 ans, il aura fondé une société d'entraide pour les pupilles de l'État, participé à la création de la FAL, et ouvert un centre d'accueil pour des réfugiés.

Jean-Baptiste Daviais est pressenti comme futur maire de Nantes lors de la constitution du Comité départemental de Libération (CDL), alors qu'il héberge des Juifs, leur fournit des papiers et du travail. Mais le réseau est démantelé et il est arrêté le 17 avril 1944, comme tous les militants du CDL. Torturé à Angers, puis emmené à Compiègne le 9 juin 1944, il est finalement déporté au camp de concentration de Dachau.

Après la douche du 7 janvier 1945, Jean-Baptiste Daviais est contraint de rester nu dans la neige. Il fait alors -25°C, l'hiver est rude. Frappé de congestion, il meurt deux jours plus tard, à l'âge de 67 ans.

Résistant dans le cœur, résistant dans l'âme, Jean-Baptiste Daviais est honoré tous les ans pour son courage, son dévouement, pour avoir œuvré à défendre la France.

Sandra QUENTIN

Expo DACHAU

En cette fin 2023, l'exposition Dachau était présente :

- Au lycée Beaulieu, à Cognac, du 13 au 17 novembre 2023
- À Dinard, du 14 au 17 novembre 2023
- À Mezin, pendant tout le mois de novembre



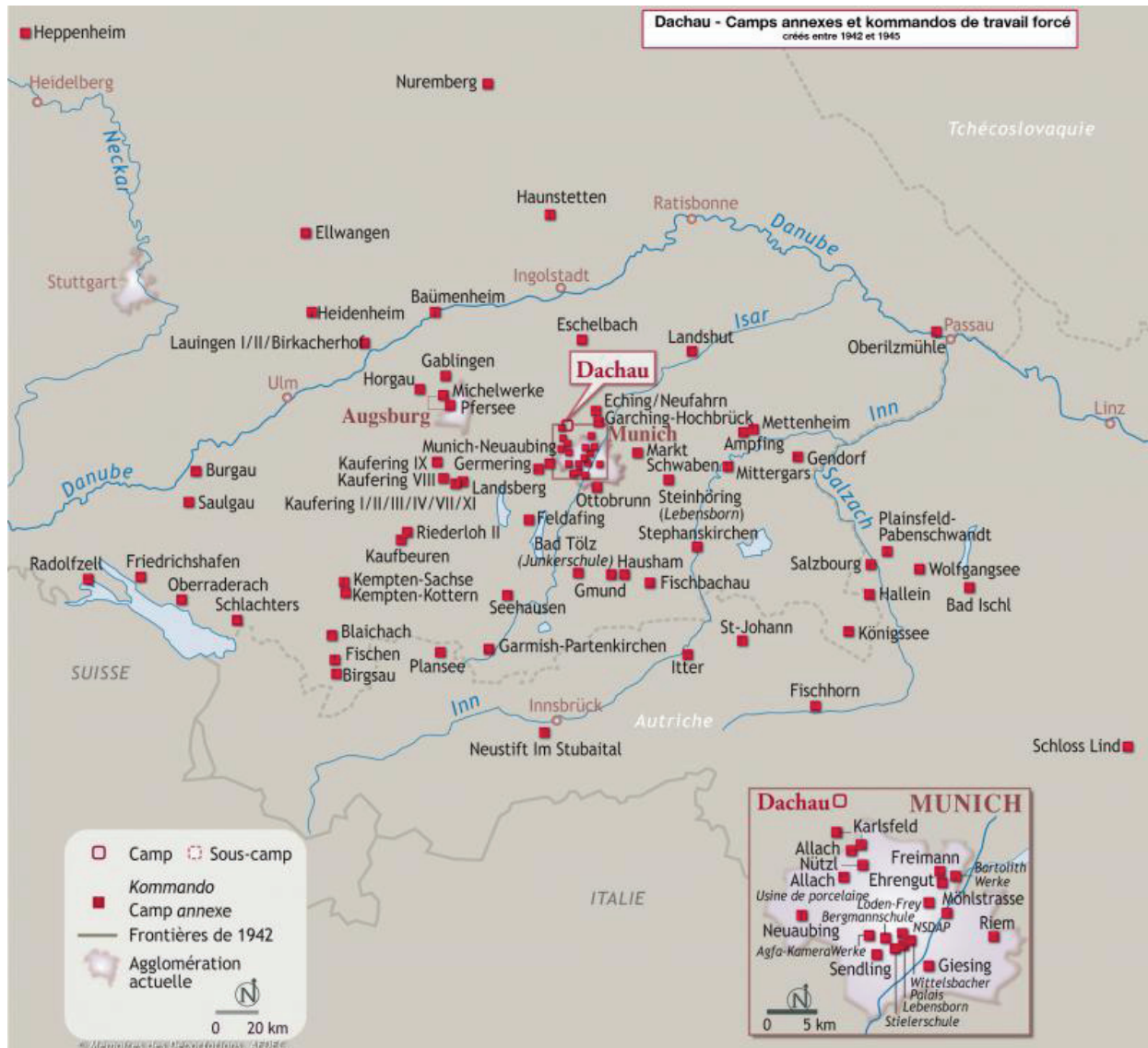
Mezin, novembre 2023

L'exposition continuera à circuler en 2024. Certains rendez-vous ont déjà été fixés :

- Au lycée Saint-Rémi, à Amiens, du 9 janvier au 24 février 2024
- À la Médiathèque d'Aire-sur-l'Adour, du 30 janvier au 17 février 2024
- À Saint-Malo, du 19 au 23 février 2024
- Au collège de Lamarche, le 26 mars 2024
- Au lycée professionnel Le Chesnois, à La Vêge-les-Bains, le 10 avril 2024
- À la commune de La Vêge-les-Bains, le 25 avril 2024
- Au collège Elysée Mousnier, à Cognac, la première ou deuxième semaine d'avril
- Au musée de la Résistance et de la Déportation de Toulouse, dans le courant du mois d'avril
- À l'Espace Françoise Sagan, à Cajarc, du 29 avril au 8 mai 2024
- À Tulle, en juin 2024

HISTOIRE

Les kommandos de Dachau : Munich-Riem



Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'aéroport de Munich-Riem fut une cible stratégique pour les raids aériens conduits par les Alliés. Les pistes et les ateliers furent détruits à plusieurs reprises. Pour que les avions puissent continuer à voler, de nombreux travaux de reconstruction durent être effectués. Il fallut combler les cratères de bombes sur les pistes existantes, mais aussi construire de nouvelles pistes d'atterrissage et de décollage. Ces travaux furent confiés à l'Organisation Todt (OT) et la main-d'œuvre fut fournie par les détenus du camp principal de Dachau. Les 600 premiers prisonniers arrivèrent dès février 1943 à Munich-Riem. À environ 2 kilomètres de l'aérodrome, un camp annexe fut établi dans les écuries de la *SS-Reit-und Fahrsschule* (école d'équitation et d'attelage SS), qui étaient entourées de barbelés et gardées par des sentinelles SS.

Le nombre de prisonniers varia considérablement. En février 1943, 600 prisonniers furent envoyés à Munich-

Riem ; à la fin de 1944, il n'y avait plus que 300 travailleurs, et un survivant déclara que, vers le Nouvel An 1944-1945, il ne restait plus qu'une centaine de détenus. Ce qui est certain, c'est que fin mars ou début avril 1945, plusieurs centaines de détenus furent évacués des camps annexes de Natzweiler, comme Neckarelz et Neckargerach, et du camp annexe de Dachau à Kottern près de Moosbach, pour être transférés à Munich-Riem. Un rapport des effectifs de Dachau daté du 26 avril 1945 fait état de 1 543 prisonniers dans le camp annexe de Munich-Riem. Il s'agit donc du plus grand camp annexe de Munich après celui de Munich-Allach.

L'augmentation spectaculaire du nombre de détenus aggrava considérablement les conditions de vie dans l'ancien centre équestre. Au début, les détenus dormaient dans des lits superposés à trois niveaux, dans les stalles de l'écurie. Au fur et à mesure que la taille du détachement augmenta, de plus en plus de prisonniers durent partager

HISTOIRE

les stalles. La majorité d'entre eux devaient alors dormir sur le sol en béton nu. Ceux qui avaient de la chance dormaient sur une fine couche de paille.

Les détenus du camp annexe de Munich-Riem étaient pour la plupart originaires de Russie, de Pologne, de France, d'Italie et d'Allemagne. Parmi eux se trouvaient également environ 200 Sintés et Roms et un nombre indéterminé de Juifs. Le premier kapo du camp annexe était un Allemand, Ludwig Müller. Le doyen du camp était Hans Bonn, et l'employé du camp Fritz Mannel. Tous deux furent transférés au camp principal de Dachau le 11 avril 1945. Plusieurs survivants déclarèrent que, pendant les dernières semaines du camp, il n'y avait plus de détenus fonctionnaires.

La nourriture provenait d'une cuisine située dans l'enceinte du camp. Selon les détenus, elle était tout à fait insatisfaisante. Le matin, il n'y avait qu'un mince café ; à midi, une soupe de choux ou de pommes de terre aqueuse ; et le soir, à nouveau du café avec un morceau de pain. De nombreux prisonniers étaient sous-alimentés et affaiblis en raison du rude travail qu'ils devaient effectuer. Ceux qui étaient malades ou incapables de travailler étaient transférés à Dachau. Ceux qui s'effondraient sur le chemin du travail étaient battus par leurs gardiens. Il n'y avait pas d'infirmerie dans le camp annexe de Munich-Riem.

Lorsque les sirènes d'alerte aérienne retentissaient, les gardes SS se cachaient dans les abris antiaériens. Il n'y avait pas de protection pour les détenus. Au contraire, la porte du camp était ouverte et les prisonniers recevaient l'ordre de se mettre à l'abri dans les environs. Ceux qui ne revenaient pas immédiatement après le raid aérien étaient recherchés et fusillés. Les prisonniers en profitaient pour chercher des pommes de terre dans les champs avoisinants ou pour se procurer du pain auprès des fermiers. Si les gardes trouvaient de la nourriture sur les prisonniers, ceux-ci étaient sans hésitation fusillés pour pillage. Il est arrivé à plusieurs reprises que des civils viennent au camp après les raids aériens pour signaler des vols de nourriture ou de la mendicité. Dans ce cas, le suspect était presque toujours abattu immédiatement sur la place d'appel. En février ou mars 1945, 20 détenus russes furent exécutés d'une balle dans la nuque.

Malgré la sévérité de la punition, il y eut quelques tentatives d'évasion. La plupart d'entre elles se soldèrent par la mort du prisonnier.

Les raids aériens alliés représentaient un grand danger et constituaient la principale cause de mortalité dans le camp annexe de Munich-Riem. Lors d'un raid le 9 avril 1945, au moins 24 détenus furent tués et 40 blessés. Le 11 avril 1945, 3 morts et 94 blessés furent transférés à Dachau. Des photographies aériennes de la zone autour de l'aéroport de Riem, prises après les raids aériens, témoignent de l'ampleur des attaques. Par ailleurs, un ancien détenu rapporta que les SS tiraient sur les blessés après les

raids aériens.

Les gardes de Munich-Riem comprenaient non seulement des SS, mais aussi des membres de la *Volkssturm* (garde nationale allemande) et de l'OT. Seuls sont connus les noms des gardiens qui y travaillèrent au cours des dernières semaines. Hans Hahn arriva comme gardien à la fin du mois de mars 1945 et resta jusqu'à l'évacuation du camp annexe de Munich-Riem. Pendant cette période, le *Hauptscharführer* Franz Xaver Trenkle fut le dernier chef de camp. Il était connu pour abattre les prisonniers au moindre soupçon d'évasion ou de vol de nourriture. Au cours des procès de l'armée américaine à Dachau, Trenkle admit avoir assassiné 4 détenus. Des survivants déclarèrent que les SS, et en particulier Trenkle, avaient abattu au moins 50 prisonniers. Trenkle fut condamné à mort par le tribunal militaire américain de Dachau en 1945 pour divers crimes commis dans les camps de concentration de Dachau, Neuengamme, Sachsenhausen et Bergen-Belsen et dans leurs camps annexes. Il fut pendu le 25 mai 1946 à Landsberg am Lech.

Le camp annexe de Munich-Riem ne fut jamais officiellement fermé. Seuls les prisonniers juifs furent renvoyés par camion au camp principal de Dachau les 24 et 25 avril 1945, où ils furent ensuite libérés par les Américains. La majorité des prisonniers, environ un millier, furent évacués le 25 avril 1945 de Munich-Riem en direction du sud. La moitié des détenus passèrent par Trudering pour se rendre à Bad Tölz, et les 500 autres par Grosshesselohe, Grünwald et Deiningen pour se rendre à Dettenhausen. Les survivants des deux groupes firent état de mauvais traitements pendant les marches, et les prisonniers trop faibles pour continuer étaient abattus. Quelques prisonniers profitèrent de l'occasion pour s'évader et se cachèrent dans des granges et des forêts jusqu'à l'arrivée des Américains.

Un petit groupe de détenus resta au centre équestre. Selon la liste des prisonniers du Mémorial du camp de concentration de Dachau, 137 prisonniers de Munich-Riem furent libérés par les troupes américaines.

L'International Tracing Service (ITS) répertorie deux camps différents à Munich-Riem. L'un porte le nom de camp OT et l'autre celui de *SS-Reit-und Fahrschule*. Il n'existe aucune preuve de l'existence d'un camp à Riem autre que l'école d'équitation et d'attelage SS. Il convient donc de supposer que les deux descriptions se rapportent au même camp.

Le procureur de Munich mit fin aux enquêtes sur les événements relatifs au camp annexe de Munich-Riem en 1977, parce que le principal suspect, Trenkle, avait été condamné et exécuté lors du premier procès de Dachau en 1946.

Traduction d'un extrait de
Encyclopedia of Camps and Ghettos, 1933-1945.
The United States Holocaust Memorial Museum.

Le drame du Perrier à Beynat (Corrèze)



Le 29 juillet 1944, au lieu-dit « Le Perrier », dans la commune de Beynat, une patrouille de l'Armée secrète de Corrèze tomba dans une embuscade tendue par un détachement du Sicherungs-Regiment 95 (95^e régiment de sécurité). Cinq maquisards furent abattus.

Depuis 1943, la Corrèze était une terre de maquis AS (Armée secrète) et FTP (Francs-tireurs et partisans). De ce fait, elle était régulièrement sillonnée par les forces de répression allemandes et vichystes.

La commune de Beynat et ses alentours avaient déjà été éprouvés le 2 avril 1944 par le passage de la division Brehmer (325^e division de sécurité de la Wehrmacht), subissant pillages, incendies et déportations. Ensuite, le 8 juin 1944, la 2^e SS-Panzer-Division « Das Reich » incendia le village des Quatre routes d'Albussac.

Néanmoins, les maquis ne cessaient de se renforcer, le débarquement du 6 juin 1944 donnant, à l'appel de Londres et des Alliés, le signal d'une véritable levée en masse. Les volontaires affluèrent et leur équipement fut renforcé par un parachutage massif d'armes le 14 juillet 1944 à Moustoulat. Fin juillet, l'AS, dont le poste de commandement était installé à Chenailler-Mascheix, se rapprocha de Brive. La pression des maquis mit les Allemands sur la défensive.

Pour assurer sa protection, la sous-préfecture de Corrèze disposait notamment du *Sicherungs-Regiment 95*, une formation disparate composée de très jeunes recrues et de vétérans, incorporant des *Volksdeutsche* d'origine polonaise et des éléments allogènes, ex-prisonniers soviétiques de l'Armée Vlassov. Les trois premiers bataillons de cette unité furent engagés dans la répression des maquis en Limousin-Auvergne entre mars et août 1944. L'état-major se trouvait à Brive-la-Gaillarde, le 1^{er} bataillon à Clermont-

Ferrand, le second à Limoges et le 3^e à Tulle, préfecture de Corrèze.

Ce 3^e bataillon fut responsable du massacre des 18 gardes des communications à Tulle le 7 juin 1944 et des 47 résistants à Ussel le 10 juin 1944.

Le 29 juillet 1944, la 7^e compagnie de l'AS (bataillon de Pique), commandée par le capitaine Champiaux, fit mouvement depuis Moustoulat vers Beynat pour installer un campement au village du Perrier, à 2 kilomètres de Beynat. Le même jour, une compagnie motorisée du 95^e régiment de sécurité (80 hommes équipés de mitrailleuses lourdes et d'une petite artillerie) patrouillait dans le secteur et se dirigea vers le Perrier, où elle dressa une embuscade sur la route nationale 121, dans la commune de Beynat. Les maquisards, dans deux autocars, arrivèrent vers 16 heures près du carrefour du Perrier. Les hommes, dont la plupart n'avaient pas encore reçu leurs armes, déchargèrent le matériel pour préparer le campement. Une patrouille de quatre hommes fut envoyée en reconnaissance. À 150 mètres, ils tombèrent dans l'embuscade. René Chancellé fut tué sur le coup, tandis que Georges Charageat et Pierre Laumond, blessés et capturés, refusèrent de livrer des renseignements et furent abattus. Le caporal-chef André Denis fit le mort et échappa au coup de grâce.

Les Allemands se dirigèrent vers les cars, et en incendièrent un. La majorité des maquisards se dispersa dans les bois et échappa au massacre. Trois hommes, René Bouvy, Bernard Haller et Jean Klein, camarades de l'École normale d'instituteurs, repliés d'Alsace et de Moselle à Solignac, couvrirent leur repli. Bouvy et Haller furent tués dans l'accrochage, Jean Klein parvint à s'échapper.

Le 15 août 1944, la ville de Brive était libérée, puis, le 22 août 1944, ce fut au tour de la Corrèze dans son ensemble.

Le 27 juillet 1947, un monument de granit surmonté d'une croix de Lorraine, haut de 3 mètres 40 et large d'1 mètre 20, fut inauguré au lieu-dit Le Perrier. Les cinq noms sont accompagnés de l'inscription :

« Ici, le 29 juillet 1944, sont tombés, pour sauvegarder notre honneur et notre liberté, victimes de la barbarie allemande.

Les Rescapés du 29 juillet 1944 à leurs camarades tués au combat. »

Deux pupitres présentent les biographies des maquisards tombés au Perrier de Beynat.

Liste des victimes : Bouvy René, Chancellé René, Charageat Georges, Haller Bernard, Laumond Pierre.

Un hommage leur est rendu le 29 juillet de chaque année.

Michèle JUBEAU-DENIS
Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

HISTOIRE

Au fil des routes et de l'Histoire... **La Corderie Royale de Rochefort (Charente-Maritime)**



Au 11^e siècle, Rochefort est un village : « Roccafortis ». Au milieu de 17^e siècle, le roi Louis XIV cherche à construire une marine de guerre capable de concurrencer celle des Anglais et des Hollandais. Véritable curiosité architecturale, d'une longueur de 374 mètres par 8 mètres de largeur, la Corderie Royale de Rochefort est jusqu'au 20^e siècle le plus long bâtiment industriel en Europe. Elle fait partie du *grand Arsenal* de Rochefort – haut lieu historique, culturel et touristique – qui comprend également le Musée national de la Marine, l'Hermione et le projet de rénovation du Commissariat de la Marine, sur le quai aux Vivres de Rochefort. C'est le site le plus fréquenté de la ville, recevant plus de 100 000 visiteurs chaque année.

La construction de la Corderie Royale débute dès février 1666, sur la base des plans tracés par l'architecte François Blondel. Le site est privilégié, entre autres, en raison de son accès difficile pour d'éventuels envahisseurs. Situé en bordure de Charente, sur un sol constitué d'une couche de vase épaisse de près d'une trentaine de mètres, parfois inondé d'une soixantaine de centimètres d'eau lors des grandes marées, le terrain rend la construction du bâtiment difficile. Avant d'entamer celle-ci, il faut donc surélever de quelques pieds et établir un radier enfoncé à 5 pieds sous la nappe phréatique. Puis commence la construction du bâtiment à l'aide de pierres calcaires, de manière symétrique pour ne pas déstabiliser le radeau flottant. Sept cents ouvriers se relaient au plus fort moment de la construction, qui s'achève en juin 1669.

Pendant près de 200 ans, le bâtiment est utilisé pour réaliser les cordages de la Marine royale. Le cordage le plus long d'un navire mesurait une encablure, soit environ 195 mètres, et devait être réalisé d'un seul tenant afin d'être le plus solide possible. Pour permettre le « commettage » (technique de fabrication d'un cordage consistant à réunir plusieurs brins ensemble, par torsion), l'atelier de fabrication devait faire au minimum 270 m de long, d'où

les grandes dimensions de la Corderie Royale de Rochefort. Les navires de guerre de l'époque les plus importants nécessitaient jusqu'à 100 kilomètres de cordages en chanvre. Entre 1669 et 1862, près de 550 navires seront construits au sein de l'Arsenal de Rochefort, dont le Victorieux, la Méduse et l'Hermione.

À partir de la révolution industrielle au 19^e siècle, la propulsion à voile disparaît progressivement et est remplacée par les bateaux à vapeur puis au fioul. La production des cordages est finalement arrêtée en 1862, mais la Corderie Royale n'est pas abandonnée pour autant. L'Arsenal est aménagé pour permettre la construction de quelques navires, selon les nouveaux standards de l'époque. C'est notamment le cas, en 1829, du *Sphinx* à vapeur, connu pour avoir transporté l'Obélisque de Louxor jusqu'en France. C'est également à Rochefort qu'est construit et testé *Le Plongeur*, premier sous-marin propulsé par moteur en 1863.

Mais la construction des nouveaux cuirassés est impossible compte tenu du faible tirant d'eau et de l'envasement de la Charente. Le 10 septembre 1926, il est décidé de fermer l'Arsenal avec l'abandon progressif de la Corderie. Le déclin de la ville est complet lorsqu'un raid aérien allemand détruit la quasi intégralité des bâtiments de l'Arsenal et provoque l'incendie de la Corderie Royale en 1944, lors du départ des Forces d'occupation de la ville. Le feu, qui dure plusieurs jours, rend alors le bâtiment inutilisable.

Après la guerre, de nombreux sites historiques sont réhabilités grâce aux crédits alloués pour la réparation des dommages de guerre et la reconstruction du pays, mais la Corderie n'en fait pas partie dans un premier temps. Laissée à l'abandon durant une vingtaine d'années, elle est envahie de broussailles et de ronces qui mettent en péril ce remarquable édifice chargé d'histoire.

En 1964, le contre-amiral Maurice Dupont, nouveau commandant militaire de l'arrondissement maritime de Rochefort, entreprend un grand projet de réhabilitation de la Corderie. Sans soutien financier, avec l'aide de bénévoles et d'élèves de diverses écoles militaires des alentours, il dirige le nettoyage du site, élimine les baraquements allemands et voies de chemin de fer. Après un défrichage conséquent, l'amiral Dupont rend le lieu attractif en aménageant des pelouses et en installant des jeux pour enfants et des terrains de boules. Par ailleurs, il sollicite fortement les autorités militaires pour les convaincre de la nécessité de restaurer l'édifice.

Dans le même temps, la Municipalité commence à s'intéresser à nouveau à la Corderie et entreprend la démarche de classement de l'édifice au titre de *Monument Historique*. Le 2 juin 1967, ce classement est accepté et officialisé. La priorité est mise sur les travaux à réaliser : il y a urgence puisqu'il existe un risque d'éboulement et de sécurité. En 1973, le site de la Corderie est acheté à l'État

par la ville de Rochefort et les travaux de réhabilitation débutent, chapeautés par Michel Mastorakis, l'architecte des Monuments Historiques. Pour limiter les frais, des matériaux traditionnels sont utilisés pour l'extérieur et du béton armé pour l'intérieur du bâtiment. Les fondations sont également consolidées, même si le radier est encore en très bon état. Les travaux dureront 12 ans, jusqu'en 1984, et se termineront définitivement en 1988 avec la reconstruction du corps de garde.

Sur une surface de 300 m² (aile sud), la bâtiment abrite aujourd'hui le siège national du Conservatoire du littoral, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rochefort et de Saintonge, le Centre International de la Mer, ainsi qu'une librairie spécialisée proposant plus de 8 000 références.

En 1982, la Municipalité lance le concours « Parc Charente ». Le projet de l'architecte-paysagiste Bernard Lassus, qui séduit le jury par l'aménagement du terrain alentour, est mis en application dès 1982. Il aboutit à la création du Jardin des Retours, qui regroupe les espaces naturels autour de la Corderie Royale : le Jardin des Amériques (maquettes de bateaux), le Jardin de la Galissonnière (palmiers et pelouses) et le Jardin de la Marine (plantes exotiques).

Michèle JUBEAU-DENIS

Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

Été 1940 – Un opérateur radio à l'hôpital de Thouars

Dès l'été 1940, en Thouarsais, se constitue un groupe autonome autour de Gabriel Richetta, perceuteur à Orion, et André Chauvenet, chirurgien à l'hôpital de Thouars. Peu structuré et sans contact avec la France libre, le groupe prend des contacts en Indre-et-Loire et en Vienne pour étoffer « l'organisation anti-allemande naissante. »

Si, dans un premier temps, l'action consiste à récolter les armes abandonnées, la rencontre avec Gilbert Renault (*Rémy*) en mars 1941 est décisive. Le groupe autonome est alors intégré au réseau de renseignements « Confrérie Notre-Dame », rattaché à la France libre et créé à l'été 1940 par *Rémy*.

Les missions principales sont la collecte et la transmission de renseignements sur le mouvement des troupes allemandes, sur la façade atlantique, mais aussi l'organisation d'actions aériennes (réception de parachutages, organisation de terrains d'atterrissage pour l'exfiltration d'agents vers l'Angleterre, etc..)

Le réseau thouarsais étend ses ramifications en Poitou, Anjou, Touraine et Bordelais.

À partir du printemps 1941 et jusqu'en 1942, la Résistance s'organise dans la région des Deux-Sèvres, notamment avec le groupe Chauvenet-Richetta, qui met en place l'opération radio dans l'hôpital de Thouars. *Rémy* confie à l'organisation thouarsaise la protection du 1^{er} poste émetteur en service en Deux-Sèvres : « Cyrano ». Acheminé grâce au Consul de France à Madrid, il est installé dans un premier temps au château d'Auboué avec le technicien radio Bernard Anquetil (*Lhermitte*), sous la protection d'Armand Chudreau, puis déplacé dans le service radiologie de l'hôpital de Thouars.

Depuis une petite pièce attenante à la salle de radiologie du docteur Colas, *Lhermitte* émet les messages, provenant entre autres de Brest, à la France libre. Grâce aux renseignements transmis, les cuirassés de la Kriegsmarine *Scharnhorst* et *Gneisenau* sont attaqués dans la rade de Brest, tandis que le *Bismarck* est intercepté avant d'atteindre la côte française.

Équipées de système goniométrique pour repérer les émissions, les patrouilles allemandes rôdent dangereusement autour de l'hôpital. Décision est prise de transférer « Cyrano » et Bernard Anquetil à Saumur. Par l'intermédiaire de Jean Decker (oncle de *Rémy*), l'installation se fait d'abord chez Madelin (officier de marine du cadre de réserve), puis dans une maison d'Henri Combes.

Repéré, Anquetil est arrêté pendant une émission le 31 juillet 1941, mais il réussit à détruire le message et jette par la fenêtre son poste émetteur. Interné à la prison du Pré-Pigeon à Angers, il comparait devant une cour martiale le 15 octobre 1941. Condamné à mort, il est fusillé le 24 octobre 1941 au Mont-Valérien.

Le groupe thouarsais poursuit l'action en participant à des actions aériennes à Tourtenay et Saint-Léger-de-Montbrillais. L'étau se resserre. André Chauvenet est arrêté le 21 janvier 1942 et interné à la prison de Fresnes. Il est déporté *Nacht und Nebel* dans différentes prisons allemandes (Hinzert, Wittlich, Trêves, Tegel-Berlin, Bautzen, Dresde, Radeberg), avant d'être transféré à Buchenwald. André Colas, arrêté le même jour et interné à Fresnes également, sera libéré en juin 1942.

Gabriel Richetta et Raymond Chessé, arrêtés respectivement les 7 et 11 mars 1942, sont condamnés à mort à l'issue d'un procès tenu à l'hôtel Continental à Paris, à la fin du mois de mai 1942. Internés à la prison de Klingelpeutz, à Cologne, ils sont décapités le 1^{er} septembre 1942. L'Abbé Chauvat et Maurice Geslin subissent un sort identique. Maurice Bonneau et Renard décèdent avant l'exécution de leurs amis.

En 2016, un partenariat foisonnant a permis de reconstituer la première liaison radio clandestine entre Thouars et Londres. Un défi technique à enjeu pédagogique. Une quinzaine de lycéens thouarsais a suivi de près l'événement, précieux pour apprendre l'Histoire.

BIOGRAPHIES

Marcelle Pardé 14 février 1891 – 20 janvier 1945, Ravensbrück



Marcelle Pardé naît le 14 février 1891 à Bourgoin-Jallieu.

Marcelle sort de l'École normale supérieure de Sèvres en 1914. Elle se met alors au service des hôpitaux militaires, d'abord à Sèvres puis en Bretagne, et revient finalement auprès de sa famille à Chaumont, où elle est nommée au lycée de garçons. Pendant son temps libre, elle est infirmière à l'hôpital militaire local.

Le quartier général du corps expéditionnaire américain s'étant installé à Chaumont en 1917, sa maison familiale est réquisitionnée par l'État-Major du général Pershing. C'est à cette époque que naît son intérêt pour les États-Unis et, en 1919, elle part en Pennsylvanie, où elle exerce comme enseignante de français au collège Bryn Mawr.

Revenue en France en raison de la santé défailante de sa mère, elle en repart rapidement pour effectuer une mission au Moyen-Orient (Égypte, Palestine, Syrie et Perse).

Après son retour définitif en France en passant par l'Asie mineure, Constantinople, la Yougoslavie, l'Au-

triche, elle devient directrice du lycée de jeunes filles Edgar-Quinet à Bourg-en-Bresse en 1932, puis directrice du lycée de filles à Dijon en 1935.

En 1939, le gouvernement français lui confie une mission délicate de renseignement et de propagande française en Turquie.

La débâcle de 1940 et l'Armistice révoltent Marcelle Pardé, qui cherche très vite à rejoindre la Résistance, aux côtés de sa secrétaire Simone Plessis.

En juillet 1942, elle s'engage dans les Forces françaises combattantes en liaison directe avec Londres.

Dès 1943, elle est lieutenant au sein du réseau Brutus, coordonnant la collecte de renseignements militaires avec d'autres unités résistantes.

À la suite d'arrestations à Paris en juillet 1944, elle est arrêtée le 3 août 1944 avec sa fidèle secrétaire Simone Plessis, résistante de la première heure et déportée avec elle par le « convoi des 57000 » le 15 août 1944 à Ravensbrück.

Elle meurt d'épuisement le 20 janvier 1945.

Les témoignages donnent d'elle une image de grandeur d'âme et de force chrétienne étonnante. Elle fut pour beaucoup un soutien spirituel, organisant des causeries diverses et cultivées, toujours empreintes de sérénité.

Elle fut promue à la Légion d'honneur le 27 novembre 1946.

Le lycée qu'elle dirigea à Dijon porte son nom.

En 2002, elle se vit également octroyer le titre de « Gardien de vie » par l'association française pour l'hommage aux Justes, en reconnaissance de son action déterminée pour la sauvegarde de ses élèves juives lors de ses années de résistance à l'occupation.

Peu de temps avant d'être arrêtée, Marcelle Pardé confiait à sa nièce : « *Quand on a cinquante ans, pas d'enfant, que peut-on faire de mieux que de mourir pour son pays ?* ».

Françoise GINIER-POULET
Délégation Bourgogne



Ci-contre, le lycée que Marcelle Pardé dirigea à Dijon, et qui porte aujourd'hui son nom.

NOS PEINES

Jean VILLERET (matricule 101923) 1922 – 2023



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Jean Villeret ce 20 novembre 2023. Résistant déporté dans les camps de concentration de Natzweiler-Struthof puis de Dachau, il était âgé de 100 ans au moment de sa disparition et était le doyen des quatre derniers survivants du Struthof. Jusqu'à sa mort, il aura témoigné activement de la Résistance et de la déportation.

Jean Villeret naît le 11 décembre 1922 à Mohon. En 1943, le gouvernement de Vichy institue le service du travail obligatoire (STO). Jean est réquisitionné, mais il choisit d'ignorer sa convocation et parvient à obtenir une fausse carte d'identité au nom de Jean-Jacques Moreau.

Le 31 décembre 1943, Jean entre dans la Résistance au sein des Francs-tireurs et partisans (FTP), au sein du réseau « Est-34 ». Mais très rapidement, à la suite d'une dénonciation, le réseau est touché par une série d'arrestations. En possession de sa fausse carte d'identité et de son arme à feu, Jean est arrêté le 30 janvier 1944 par les Brigades spéciales.

D'abord interné à Fresnes, Jean tombe sous le coup du décret *Nuit et brouillard* (NN) et est déporté le 7 juillet 1944 vers le camp de concentration de Natzweiler-Struthof (matricule 19410). À l'évacuation du camp en septembre 1944, il est transféré à Dachau, où il reçoit le matricule 101923. Affecté au kommando d'Allach, il revient au camp principal en janvier 1945 et y restera jusqu'à la libération par les Américains le 29 avril 1945.

Jusqu'au bout, il aura été un infatigable passeur de mémoire. Outre ses nombreuses interventions dans les écoles et sa présence aux cérémonies, il était pleinement impliqué dans la vie associative et, encore tout récem-

ment, dans divers projets mémoriaux.

En 2020, il avait participé au documentaire *La Voix du rêve*, réalisé par Pascal Crépin et consacré aux témoignages des derniers résistants déportés NN, rescapés des camps de concentration de Natzweiler-Struthof et de Dachau.

La Voix du rêve est également le titre du chant des déportés NN de Natzweiler, composé en janvier 1944, au sein de ce même camp, par Arthur Poitevin, professeur de musique et résistant déporté NN. Jean Villeret se faisait un devoir de l'interpréter lors des cérémonies, en mémoire de ses camarades décédés.

Le 25 avril 2023 paraissait *Un jour, nos voix se tairont*, un livre d'entretiens avec Jean Villeret réalisés par le journaliste Julien Le Gros. Si la voix de Jean a cessé de résonner à nos oreilles, elle demeure vivante au travers de ces mémoires, ainsi que dans les nombreux enregistrements audio et vidéo auxquels il a participé.

De 2017 à 2023, il avait été co-président de la FNDIRP.

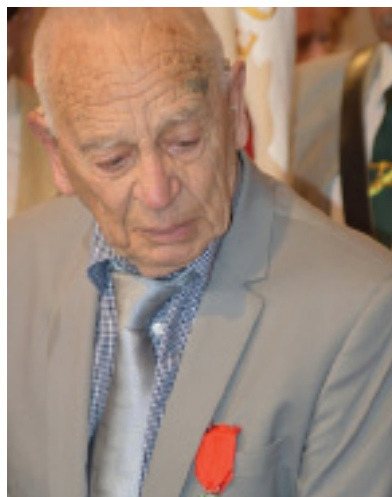
L'Amicale de Dachau adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et tous ses proches.



Jean Villeret dessiné par un déporté soviétique le 20 avril 1945 (collection Jean Villeret)

NOS PEINES

Michel DI MASSIMO (matricule 73369) 1923 – 2023



Nunzio Di Massimo – « Michel » dans la Résistance – naît le 25 mars 1923 à Rocca di Mezzo en Italie.

Malgré sa jeunesse, il s'engage contre le nazisme pour défendre la liberté dans la dignité. Dénoncé avec ses compagnons le 27 novembre 1943, au sein du maquis AS du Moulin de Cros, en Charente limousine, il est dans un premier temps emprisonné à Limoges. Condamné par la cour martiale, il part ensuite pour la centrale d'Eysses, où il arrive le 13 mars 1944.

Remis à la division Das Reich, il connaît l'enfer du transport en wagon plombé « 40 hommes, 8 chevaux » : convoyé jusqu'à Compiègne, dans l'Oise, le 30 mai 1944,

avec une arrivée infernale le matin du 3 juin.

Le 18 juin, malgré le débarquement en Normandie, il traverse la ville à pied (4 kilomètres) pour un nouveau départ en wagon plombé, dont il ignore la sinistre destination : Dachau. À l'arrivée, Michel devient le matricule 73369.

Officier de la Légion d'honneur et président d'honneur de l'Association d'Eysses, Michel Di Massimo nous a quittés ce 21 novembre 2023.

« Michel Di Massimo : ce prénom et ce nom ont accompagné une partie de mon enfance et une soixantaine d'années de ma vie.

Mon père, Jean Denis, nous parlait souvent de ce « frère de misère » rencontré dans les forêts qui abritaient les maquis de la forêt de Boubon, en Haute-Vienne, et du Moulin de Cros, en Charente, en 1943. Il ne l'oubliait pas...

Un jour de décembre 2010, ils ont pu converser très longuement au téléphone, avec énormément d'émotion et, surtout, avec tellement de bonheur...

Le rendez-vous fut pris pour des retrouvailles lors des cérémonies anniversaire d'Eysses.

Les retrouvailles furent tellement belles, silencieuses. Les paroles échangées se firent d'abord, comme au camp, seulement avec leurs yeux larmoyant d'émotion (pour nous aussi d'ailleurs !). Puis ils se sont étreints un très long moment, attendu depuis 68 ans...

La réunion de deux Frères, et l'union de deux familles. »

Michèle JUBEAU-DENIS

Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

Nous avons également la tristesse de vous faire part des décès de :

- **Yvonne BLANC**, née MICHON, nous a quittés en avril 2023 à l'âge de 99 ans. Elle était veuve d'Aimé BLANC (matricule 73104 à Dachau).
- **Micheline GODBERT-DELACROIX** s'est éteinte le 2 janvier 2024. Elle était la fille de Lucien DELACROIX, (matricule 76716), déporté par le Train de la Mort du 2 juillet 1944 et mort à Dachau le 8 février 1945.
- **Renée GUILLERMINET**, née MERLE, est décédée le 19 février 2022. Elle était veuve de Paul François GUILLERMINET (matricule 73544 à Dachau).
- **Claire ROMER**, née SUCHEL, nous a quittés le 29 avril 2023 dans sa 94^e année. Elle était veuve de Georges ROMER.
- **Alain VALLON** s'est éteint le 29 décembre 2023. Il était le fils de Robet VALLON (matricule 77489 à Dachau), déporté par le Train de la Mort du 2 juillet 1944.

L'Amicale de Dachau adresse ses plus sincères et respectueuses condoléances à leurs proches.

LITTÉRATURE

MA GUERRE, DE LA ROCHELLE À DACHAU

Scénario : Tiburce Oger et Guy-Pierre Gautier

Dessins : Tiburce Oger / Prix : 17 euros (+ 6 euros de frais de port)



Un témoignage historique poignant, le premier récit personnel de Tiburce Oger.

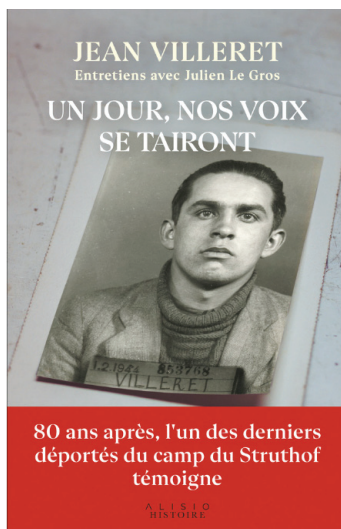
Voici le témoignage de Guy-Pierre Gautier, grand-père de l'auteur, survivant de Dachau. Engagé en 1943 dans la brigade « Liberté » des francs-tireurs et partisans de La Rochelle, il s'emploie à des sabotages de voies ferrées et au renseignement. La bravoure côtoie l'insouciance. À l'arrestation du réseau, les difficultés commencent avec les interrogatoires par la Gestapo, une mutinerie à la prison d'Eysses, les fusillés. Le cauchemar s'installe lors du voyage infernal en wagons à bestiaux jusqu'à Dachau. Le courage masque alors à peine la frayeur.

Le récit poignant d'un survivant, jour après jour, souffrance après souffrance, jusqu'à l'apparition de la silhouette immense d'un GI américain qui annonce la fin du cauchemar le 30 avril 1945.

UN JOUR, NOS VOIX SE TAIRONT

Entretien avec Jean Villeret réalisé par Julien Le Gros

Prix : 18 euros (+ 6 euros de frais de port)



Animé par l'urgence de faire entendre la voix des derniers survivants des camps, le journaliste Julien Le Gros a rencontré Jean Villeret. Ancien résistant, Jean Villeret fut déporté en 1944 à Natzweiler-Struthof puis à Dachau. Dans ces entretiens, il raconte sa jeunesse dans une famille ouvrière à Maisons-Alfort, son entrée en résistance chez les Francs-tireurs partisans, sa terrible expérience dans l'enfer des camps puis son engagement social auprès des jeunes. Julien Le Gros évoque avec lui les notions de « devoir de mémoire », de « plus jamais ça », d'antifascisme, et sa volonté de témoigner et de porter haut les valeurs de la Résistance. Un passionnant dialogue intergénérationnel.

Julien Le Gros est membre de l'association « Mémoire vive des convois des 45 000 et 31 000 d'Auschwitz-Birkenau » qui oeuvre à la reconnaissance de parcours de déportés. Ancien rédacteur en chef du Patriote Résistant, mensuel édité par la FNDIRP, il a côtoyé dans ce cadre son président Jean Villeret et noué avec lui une véritable amitié. Journaliste, il a notamment collaboré au Monde, au Point, au Courrier de l'Atlas, ainsi qu'au site web Africultures.

Ouvrages disponibles à l'adresse ci-dessous (frais de port : 6 euros)

Amicale de DACHAU - 2, rue Chauchat - 75009 Paris

Téléphone : 01 45 23 39 99 / Mail : amicaledachau.france@gmail.com

ADHÉSION

DEMANDE D'ADHÉSION À L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU

Bulletin à retourner à l'Amicale de Dachau - 2, rue Chauchat - 75009 Paris

Madame, Monsieur :
 Date de naissance :
 Adresse :
 Tél. : Adresse mail :

Vous êtes (cochez la case adéquate) :

- Déporté - Matricule : ☐
- Proche d'un déporté à Dachau ou dans l'un de ses kommandos
 (précisez son nom et matricule) :
 - Épouse/veuve ☐
 - Enfant ☐
 - Petit-enfant ☐
 - Arrière-petit-enfant ☐

auquel cas vous êtes, de droit, candidat à être **membre actif** de l'Amicale (cotisation 120 € pour les déportés, 60 € pour les 2^e, 3^e et 4^e générations, 20 € pour les veuves). Mais vous pouvez choisir d'être simplement **membre associé** (cotisation de 30 € ; cotisation de 15 € pour les moins de 25 ans)

- Ou vous avez d'autres liens familiaux avec la famille d'un déporté
 à Dachau, ou encore vous voulez simplement manifester votre intérêt
 pour la déportation et le camp de Dachau ☐

auquel cas vous pouvez devenir **membre associé** de notre Amicale (cotisation de 30 € ; cotisation de 15 € pour les moins de 25 ans).

Votre demande d'adhésion (confirmée par le chèque ou virement correspondant) deviendra effective dès sa validation par notre Amicale.

Vous souhaitez recevoir un reçu fiscal pour votre adhésion : ☐ oui ☐ non

Vous souhaitez recevoir le bulletin par : ☐ courrier ☐ mail

Vous payez par : ☐ Chèque à l'ordre de l'Amicale de Dachau
☐ Virement à AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU
 IBAN : FR76 3000 4008 2200 0103 1435 866 / BIC : BNPAFRPPXXX

COTISATION 2024

Déportés : 120 € / Veuves : 20 € / Membres actifs : 60 € / Membres associés : 30 € / Membres associés de moins de 25 ans : 15 €

Madame, Monsieur :

Adresse :

Tél. : Adresse mail :

Désire recevoir le bulletin par : ☐ courrier ☐ mail (merci de nous indiquer votre adresse mail)

Désire recevoir un reçu fiscal : ☐ oui ☐ non

Verse ma cotisation/don 2024

Pour mon compte :x€

Pour ma famille (*) :x€

Don 2024 :x€

Total :€

Règlement par

☐ Chèque à l'ordre de l'Amicale de Dachau

☐ Virement à AMICALE DE DACHAU

IBAN : FR76 3000 4008 2200 0103 1435 866

BIC : BNPAFRPPXXX

(*) Rajouter ici les autres adhérents :

Nom/Prénom : Lien de parenté :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom/Prénom : Lien de parenté :

Adresse :

Code postal : Ville :

Vente directe du Producteur au Consommateur

C H A M P A G N E

CHARBAUX Frères

PROPRIÉTAIRES-RÉCOLTANTS

CONGY - 51270 MONTMORT

Arrondissement d'ÉPERNAY

(Marne)

TÉL. 03 26 59 31 01

Ancien de Dachau - Allach 72420

